

Ils revendiquent le départ du SG de la Fédération de la santé

Les corps communs montent au créneau

Page 4

Programme «AADL-CNEP»

Enfin la délivrance pour les milliers de souscripteurs

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3215 - Ven. 21 - Sam. 22 mars 2014 - Prix : 10 DA

Lutte contre la drogue et la délinquance

M^{me} Sissi et Zorro ne séviront plus

Page 24



Journée nationale de l'avocat

Les robes noires s'en remettent à Louh

Lire page 2

L'étonnant appel à l'aide de la Libye

Par Mohamed Habili

Brusque coup de barre dans la marche des événements : ce qui jusque-là pouvait passer pour une affirmation assez gratuite soutenue par des gens à tout le moins sceptiques par rapport à la situation «postrévolutionnaire» qui règne en Libye, à savoir que ce pays ne s'est en fait débarrassé de Kaddafi que pour tomber dans les griffes du terrorisme intégriste, le gouvernement provisoire vient de l'accréditer en la reprenant à son propre compte, avec la conviction du néophyte par-dessus le marché. Plus question chez lui en tout cas de minimiser la gravité d'une réalité caractérisée pour l'essentiel par l'incapacité du pouvoir central à imposer son autorité sur l'ensemble du territoire national, attitude observée depuis le départ et tendant à faire croire aux Libyens comme à l'opinion internationale que le désordre actuel ne peut que se dissiper à l'avenir pour la bonne raison qu'il relève des désagrèments inhérents au lendemain immédiat d'une révolution triomphante, quelle qu'elle soit. Pour la première fois Tripoli laisse tomber ses préventions en la matière et appelle sans ambages l'ONU, et plus généralement la communauté internationale à l'aider à prendre les choses en main. Le retournement, ou plutôt la conversion, est plus spectaculaire encore, étant donné que le gouvernement provisoire adopte un discours et une optique fort différents de ceux auxquels se tenait le gouvernement d'Ali Zeidan.
Suite en page 3

Les candidats tenteront de convaincre les Algériens

Coup d'envoi demain de la campagne présidentielle

● Quand une élection fait tourner la tête aux députés

Demain, c'est le jour de vérité pour les candidats en lice pour la présidentielle et leurs soutiens. Ils auront à parcourir, pendant les 21 jours que durera la compétition, le maximum de wilayas et tenter de convaincre les Algériens de voter pour un candidat ou un autre et surtout participer au scrutin du 17 avril prochain.

Lire page 3



Phs > D. R.

Hadj Saïd compte poursuivre les efforts «pour aplanir» les difficultés
Les banques appelées à faciliter les crédits aux investisseurs

Page 6

Journées nationales de musique universelle à Batna
Le public subjugué par les maestros Saouli et Meliani

Page 13

Journée nationale de l'avocat

Les robes noires s'en remettent à Louh

■ Au moment où beaucoup se dit et s'écrit sur la souveraineté, l'indépendance et la transparence de la justice, des milieux politiques et financiers, notamment en cette période préélectorale en prévision de la présidentielle du 17 avril 2014, les robes noires algériennes fêteront leur journée demain. Une occasion pour elles d'exprimer leurs revendications socioprofessionnelles.



Ph./E. Soraya/J. A.

Par Lynda Naili Bourebrab

Coincitant avec le 23 mars de chaque année, la célébration de la Journée nationale de l'avocat a été entamée jeudi à partir de Tlemcen où Tayeb Louh, ministre de la Justice et garde des Sceaux, rendant hommage à l'ensemble de la corporation des avocats, a mis en garde les robes noires contre le contexte difficile que traversent les régions limitrophes aux frontières nationales. «Une situation, dira-t-il, qui exige une cohésion entre les citoyens et l'Etat pour faire face aux défis, par la consolidation du sens de la citoyenneté et de la culture du respect de la loi».

Abordant les réformes dédiées à son secteur, initiées, rappelons-le, en 1999 par le Président Bouteflika, avec la mise en place de la commission nationale chargée de la réforme de ce secteur, le ministre dira que parmi les objectifs tracés par ces réformes «celui de faire de la justice un recours garantissant les droits du citoyen contre tous les dépassements et un bouclier protégeant la société de tous les maux sociaux et atteintes». A cet effet, insistant sur le rôle majeur des robes noires dans la concrétisation desdites réformes, il soulignera que ces dernières convoitent également le renforcement et la consolidation des «fondements du système judiciaire et sa modernisation pour assurer la défense des libertés des personnes et de leurs biens ainsi que le rapprochement de la justice du citoyen». Dans cette lignée, le ministre, évoquant un certain nombre d'acquis, fruits de ces réformes, citera notamment la création de tribunaux de proximité pour régler des affaires ordinaires, la consécration du principe de la présomption d'innocence et l'extension

des pouvoirs de la justice hors des frontières nationales pour traiter des affaires concernant les membres de la communauté algérienne à l'étranger et les entreprises nationales.

D'autre part, au cours de la cérémonie organisée pour l'occasion, à laquelle étaient présents bon nombre de bâtonniers et avocats venus de diverses régions du pays, Tayeb Louh, abordant l'histoire de cette journée de l'avocat, devenue désormais une tradition au secteur de la Justice, a rappelé la participation des avocats algériens durant la guerre de Libération nationale dans la défense des militants du FLN, incarcérés dans les prisons de l'administration coloniale française. «Les avocats algériens, une fois l'indépendance recouvrée, ont contribué à la mise en œuvre des premiers textes de la législation nationale sous la conduite du premier ministre de la Justice de l'époque, le défunt Amar Bentoumi».

De son côté, M^e Anouar Mustapha, président de l'Union nationale des avocats, évoque-



Ph./DK

23 mars 1957. Aussi, a-t-il appelé les membres de la communauté de la défense à conjuguer leurs efforts pour défendre leurs acquis nationaux et à remplir leurs nobles missions.

Pour leur part, bâtonniers et avocats présents à cette célébration n'ont pas manqué de faire part au premier responsable du secteur leurs préoccupations parmi lesquelles la concrétisation du projet de la Maison des avocats de Tlemcen, à l'instar de celles de Sidi Bel-Abbès, Sétif et Batna, la mise en place d'un programme performant en matière de formation et de perfectionnement des auxiliaires de la justice, la participation des avocats aux forums internationaux et la prise en charge de leurs revendications sociales.

L. N. B.

ra dans son intervention, la portée et la symbolique de la Journée nationale de l'avocat,

coïncidant avec l'assassinat du moudjahid et homme du barreau, le chahid Ali Mendjeli, le

Conseil de l'Ordre du barreau d'Alger Election aujourd'hui d'un nouveau bâtonnier

A la veille de la journée nationale de l'avocat, quelque 5 000 avocats, outre d'élire un nouveau bâtonnier, procéderont aujourd'hui par élection au renouvellement de 31 membres constituant la composante du Conseil de l'Ordre du barreau d'Alger.

Aujourd'hui sera incontestablement une journée particulière pour les robes noires algéroises, en ce sens où les avocats devront renouveler la composante du Conseil de l'Ordre du barreau d'Alger qui élira à son tour le nouveau bâtonnier en remplacement du bâtonnier sortant, M^e Abdelmadjid Selini, qui a assuré quatre mandats successifs.

A ce sujet, M^e Chaib Sadek, membre du Conseil de l'Ordre sortant, cité par l'APS, indiquera que le barreau «vit actuellement une véritable crise» qui l'empêche d'accomplir son rôle, précisant que les robes noires sont confrontées au quotidien à des problèmes avec les juges, les procureurs de la République et les greffiers, sans compter les poursuites judiciaires et les injures dont ils font l'objet. Dans ce contexte, il relèvera la nécessité d'asseoir la culture d'alternance à la gestion des affaires du Conseil, rappelant que le bâtonnier sortant, M^e Abdelmadjid Selini, a assuré quatre mandats successifs et qu'il brigait un cinquième. En outre, plaidant pour l'édification de «la maison de l'avocat» renfermant toutes les structures nécessaires à la pratique de la profession, M^e Chaib indiquera que le cinquième mandat est brigué par 149 candidats indépendants, outre six autres listes. Pour ce faire, une commission de surveillance des élections présidée par M^e Abbache, ancien bâtonnier, et M^e Miloud Brahimi, a été mise en place pour garantir l'intégrité de l'élection, déclarera-t-il. Et de poursuivre que cette commission, bien qu'elle ne soit pas prévue par la loi, s'est néanmoins inscrite dans les traditions de la profession, ajoutant que la nouvelle loi régissant la profession d'avocat n° 13-07 du 29 octobre 2013 a fait que «l'opération électorale se déroule en un seul tour et non plus en deux tours comme le prévoyait l'ancienne loi». Cette nouvelle loi, précisera-t-il, «interdit aux avocats stagiaires» de participer à l'opération électorale, soulignant que «l'Ordre des avocats est allé plus loin en leur interdisant même d'y assister».

Affirmant que l'Algérie était le seul pays au monde où le bâtonnier est élu par les membres du Conseil de l'Ordre, il fera savoir que dans tous les pays développés cette prérogative est confiée à l'Assemblée générale du barreau.

Lynda N.B./APS

Bensalah réunit les jeunes de son parti

«Le programme de Bouteflika est riche et réaliste»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a indiqué jeudi à Alger que le programme du candidat à la présidentielle du 17 avril, Abdelaziz Bouteflika, était «riche, réaliste et en accord avec les exigences actuelles et à venir». Il a convoqué la jeunesse de son parti pour «soutenir Bouteflika» et attaqué les «opposants au quatrième mandat».

«Nous allons aborder une campagne électorale au cours de laquelle nous défendrons ensemble notre candidat (Bouteflika)», a souligné M. Bensalah dans une allocution devant les jeunes du parti. La semaine prochaine, «nous présenterons au peuple le bilan des réalisations accomplies au cours des précédents

mandats et le programme du nouveau mandat», a-t-il ajouté. Lors de la présentation de ce programme, «nous n'allons pas faire de fausses promesses», a insisté le secrétaire général du RND. «Nous définissons des positions et des visions d'avenir». «Nous ne promettons pas le paradis comme le font certains, car nous savons que le peuple algérien ne peut être leurré par des promesses irréalisables même sur d'autres planètes», a-t-il dit. Le secrétaire général du RND a appelé les partenaires au processus démocratique à faire en sorte que la campagne électorale «soit marquée par la confrontation des programmes et non pas des personnes pour que les citoyens puissent faire leur choix selon leurs convictions». M. Bensalah a, par ailleurs, appelé les militants du RND,

notamment les jeunes, à aller à la rencontre de toutes les catégories de la société à travers toutes les régions du pays par un travail de proximité et une présence sur les réseaux sociaux et les chaînes de télévision. Le premier responsable du parti a également affirmé que «le soutien du RND au moudjahid Bouteflika est une question de principe, de loyauté et de conviction». Cette position procède de notre «reconnaissance pour ce qu'il (Bouteflika) a accompli pour l'Algérie» et de notre volonté de «perpétuer les acquis réalisés, dont la stabilité et le développement», a ajouté le secrétaire général du RND. Bensalah a saisi cette occasion pour appeler à une participation massive au rendez-vous électoral du 17 avril.

Ahcène H.

Les candidats tenteront de convaincre les Algériens

Coup d'envoi demain de la campagne présidentielle

■ *Demain, c'est le jour de vérité pour les candidats en lice pour la présidentielle et leurs soutiens. Ils auront à parcourir, durant les 21 jours que durera la compétition, le maximum de wilayas et tenter de convaincre les Algériens de voter pour un candidat ou un autre et surtout participer au scrutin du 17 avril prochain.*

Par Nacera Chennafi

Une mission difficile, puisque les attentes des Algériens sont énormes. Avec les expériences du passé, certains ne croient plus aux promesses, sans oublier la campagne pour le boycott des présidentielles.

Les permanences des six candidats pour la présidentielle étaient hier en état d'alerte pour finaliser les préparatifs du planning de la campagne électorale, après une pré-campagne qui a démarré depuis longtemps et s'est amplifiée avec l'approche du 23 mars, début officiel de la campagne présidentielle.

Dans ce cadre, Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du Président Bouteflika, a réuni hier le comité national de la direction au siège de la permanence. Pour les sorties sur le terrain dans le cadre de la campagne électorale, le candidat Abdelaziz Bouteflika sera absent mais les différents meetings seront assurés notamment par Abdelmalek Sellal, Abdelaziz Belkhadem, Ahmed Ouyahia, outre des présidents de différents partis soutenant le candidat Bouteflika qui sont respectivement Amar Saidani, SG du FLN, Amara Benyounés, président du MPA, Amar Ghoul, président du TAJ. Dans ce contexte, Abdelmalek Sellal est attendu ce 23 mars au niveau des wilayas de Tamanrasset et Adrar. Un choix stratégique du Sud algérien,



connu pour sa participation importante dans les différents rendez-vous électoraux, sans oublier la sensibilité de ces régions avec les enjeux sécuritaires que connaissent les frontières. Dans leurs explications de soutien d'un nouveau mandat pour le candidat Bouteflika, les pro-Bouteflika affirment que le président est l'homme de la stabilité. L'opération sera menée également par Abdelaziz Belkhadem qui affirme que sa mission actuelle et la campagne du président Bouteflika seront basées sur les «réalisations du président» et la continuité du programme lancé notamment au niveau politique avec le lancement du chantier de la révision de la Constitution, si le président est réélu. Belkhadem serait attendu dans 18 wilayas alors que Ahmed Ouyahia se rendra dans 12 wilayas, en attendant le

planning final, alors qu'on parle de la mobilisation de Saidani, Benyounés et Ghoul à l'étranger. Du côté de Ali Benflis, la mission sera aussi partagée entre le candidat et les présidents des partis qui l'ont soutenu, dont Tahar Benaïbeche, Naima Salhi, Djahid Younsi et Djamel Benabdesslam. A la veille du coup d'envoi de la campagne électorale, Ali Benflis a reçu, jeudi dernier à son QG de campagne, la Coordination nationale des avocats. A cette occasion, il a dévoilé le volet de son programme présidentiel relatif à la justice, en déclarant : «L'indépendance de la justice n'existe que dans les textes en Algérie. Et de nombreux blocages interfèrent dans l'application de la loi et l'indépendance de la justice». Benflis propose une révision du code de procédure pénale avec une refonte complète de l'information judi-

ciaire.

Il semble aussi réconforté par la lettre de l'ancien président de la République, Liamine Zeroual, qui appelé les Algériens à aller voter massivement tout en évoquant «un mandat de transition». «Je m'associe pleinement à son appel à prendre conscience que le pays est en danger ainsi qu'à son invitation à un sursaut patriotique pour que les prochaines élections représentent une véritable transition vers un Etat de droit, porté par des institutions légitimes et crédibles garantes de la stabilité nationale et mises au service exclusif du citoyen», a déclaré Benflis. Du côté de la candidate du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, le coup d'envoi de la campagne présidentielle sera assurée par elle depuis la wilaya de Annaba. Hanoune reste fidèle à son programme socio-économique, notamment le soutien du secteur économique public, la préservation de l'emploi et l'amélioration du pouvoir d'achat. Pour le candidat Moussa Touati, il se qualifie de candidat des «zaoualias», alors que Abdelaziz Belaid, le plus jeune candidat, vise la jeunesse qui représente une large partie de la société.

Il est à noter que la campagne électorale se fera aussi à travers de courtes interventions sur les différentes chaînes de télévision, sans oublier les réseaux sociaux, nouvelles armes de communication politique. **N. C.**

Présidentielle du 17 avril

Quand une élection fait tourner la tête aux députés

L'ouverture de la session d'automne du Parlement (APN et Conseil de la nation) n'a donné lieu à aucune activité parlementaire. Les députés ont renoncé à leurs missions de représentants du peuple pour se consacrer aux préparatifs de la campagne électorale qui débutera ce dimanche.

Les députés de l'Assemblée populaire nationale APN ont, il est vrai, la tête tournée vers les élections présidentielles du 17 avril prochain. Pour confirmer ce constat, il suffit de voir du côté de l'hémicycle Zirout-Youcef dont les activités sont presque gelées depuis le 3 mars, date à laquelle s'est ouverte la session parlementaire de printemps. La non-reprise des activités de la Chambre basse du Parlement renseigne donc d'une situation peu ordinaire pour une institution parlementaire qui a sur la table plusieurs projets de loi à finaliser. Effectivement, l'ouverture de la session d'automne du Parlement (APN et Conseil de la nation) n'a donné lieu à aucune activité parlementaire. Trois semaines depuis l'ouverture de la session d'automne, ni débat autour d'un projet de loi, ni encore un agenda ou plan de travail n'a été élaboré ne serait-ce que pour donner un semblant de fonctionnement de cette Assemblée dont les activités sont très réduites, voire gelées. D'aucuns

diront que l'élection présidentielle prévue dans moins d'un mois ont eu un impact direct sur le bon fonctionnement de l'APN dont les travaux n'ont pas encore repris trois semaines après l'ouverture de la session d'automne. Bien qu'il n'y ait aucune raison pouvant justifier l'inactivité et le bon fonctionnement de cette Assemblée, il faut tout de même reconnaître que cette échéance électorale y est pour beaucoup et ce, au détriment de tous ces projets de loi en attente d'examen. Pour tout dire, les députés, tous partis confondus, semblent avoir la tête ailleurs. Pas si loin d'ailleurs que l'hémicycle Zirout-Youcef. Avant la clôture du délai de dépôt des candidatures en vue de la présidentielle du 17 avril, ces députés s'affairaient à la collecte de signatures pour le compte de leurs candidats respectifs. Ces jours-ci, jusqu'au 17 avril (jour du scrutin), les représentants du peuple, sont absorbés par la préparation de la campagne électorale qui débutera ce dimanche. Trois semaines durant, ces députés auront beaucoup à faire en dehors des missions pour lesquelles ils sont élus. Les députés dont les partis se sont engagés dans la course présidentielle d'avril, vont s'égosiller et auront donc beaucoup à faire en prévision de cette campagne électorale.

Cela dit, les travaux de l'APN ne pourront reprendre, à la lumière du calendrier présidentiel, qu'au lendemain du scrutin présidentiel. En tout état de cause, cette cadence et ce retard auront un grand impact sur la cadence de traitement des projets de loi qui, du reste, est très lente. Notons que l'APN a décidé de la reprise des travaux de la session d'automne, le 5 janvier 2014. A l'ordre du jour de cette première séance de la nouvelle année était inscrit le projet de loi sur les mines qui sera donc examiné dimanche prochain. Les députés ont adopté en janvier une nouvelle loi minière censée stimuler l'exploration pour le renouvellement du potentiel national. Autre projet de loi, non moins important, celui de l'audiovisuel qui a été également adopté quelques jours avant la clôture de cette session d'automne, ouverte le 2 septembre dernier. Dernier projet en date que les députés ont eu à adopter, le projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle a suscité beaucoup d'intérêt aussi bien chez les journalistes que les députés. Les députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), du groupe parlementaire du Parti du développement et de la justice (PDJ) et du Front des forces socialistes (FFS) ont voté «non».

Yazid Madi

LA QUESTION DU JOUR

L'étonnant appel à l'aide de la Libye

Suite de la page une

C'est ainsi que pour ce qui le concerne il parle carrément d'une guerre contre le terrorisme dans laquelle il donne le sentiment de se découvrir engagé sans y avoir préalablement pensé. Une guerre qu'il se voit par la même occasion dans l'incapacité de remporter s'il ne dispose pas du soutien de ces mêmes grandes puissances qui sont intervenues précédemment contre Kaddafi. Certes, il était déjà arrivé à l'exécutif précédent de présenter la situation peu ou prou de cette façon. Pour autant, c'était à l'adresse exclusive des milices qu'il tenait ce genre de langage, et d'ailleurs dans le seul but de les amener à résipiscence. C'est ainsi qu'Ali Zeidan, qui, rappelés au passage, n'a rien eu de plus pressé après son éviction que de s'enfuir, avait rappelé plus d'une fois que la Libye se trouvait toujours sous la clause VII de la Charte des Nations unies, et qu'à ce titre il ne tenait qu'à son gouvernement de faire appliquer cette dernière dans sa rigueur à l'encontre des forces responsables du chaos. Mais ce qui était chez lui simple incantation devient chez son successeur un appel formel à l'intervention étrangère. La différence d'approche est en réalité bien plus grande encore. C'est ainsi que ce n'est plus au statut spécial de la Libye au regard des normes onusiennes qu'il est fait référence dans l'appel à l'aide formulé par le gouvernement provisoire, mais à des motifs relevant d'un contexte qui en principe n'est pas celui de la Libye actuelle. Le gouvernement libyen demande l'aide de ces mêmes puissances qui en effet ne s'étaient pas beaucoup fait attendre quand il s'agissait de s'en prendre à Kaddafi, non plus parce que les milices se refusent toujours tant à désarmer qu'à se fondre dans les forces armées en construction mais parce que le terrorisme à la faveur du désordre qui s'est installé s'est à ce point développé que l'urgence désormais est de lui faire la guerre en quelque sorte toutes affaires cessantes. Autrement dit, il tient le même discours et se réclame de la même analyse de la situation à quoi il est confronté que le régime syrien, en dépit du fait que lui-même est censé procéder d'une révolution de même nature que celle qui est tenue en échec en Syrie. Voilà qui devrait frapper d'étonnement en particulier ceux qui se sont reconnus dans la révolution en Libye, soulever quelques commentaires de leur part, les pousser à contester le point de vue révisionniste sur lequel le gouvernement libyen se rabat en désespoir de cause, mais qui apparemment les laisse de marbre. Comme s'ils ne se sentaient plus obligés de faire semblant de croire à leurs premières menteries.

M. H.

Ils revendiquent le départ du SG de la Fédération de la santé

Les corps communs montent au créneau

■ Les corps communs de la santé montent au créneau. Ils revendiquent l'intervention du secrétaire général de l'UGTA afin de mettre un terme au complot ourdi contre la coordination. Par ailleurs, leurs doléances socioprofessionnelles seront prises en charge par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, selon le coordinateur national de ce personnel, Mounir Betaoui.

Par Mustapha Chaouchi

En effet, c'est lors d'un rassemblement des travailleurs des corps communs de la Santé, hier dans l'enceinte du CHU Mustapha-Pacha, que plusieurs réunions de travail avaient été tenues entre les représentants des travailleurs et le ministre de la Santé et que le ministre de tutelle s'était «engagé à étudier leur plateforme de revendications et à prendre en charge leurs doléances», a indiqué Betaoui. Parmi les principales doléances figurent le changement de statut, l'octroi d'une prime de contagion, une meilleure organisation dans les structures de soins et l'amélioration des conditions de travail. Par ailleurs, des membres des sections syndicales étaient présents au CHU Mustapha-Pacha. «Venus par bus de plusieurs wilayas du pays, dont Annaba, Djelfa et autres pour soutenir leurs confrères, ils ont été arrêtés par les services de sécurité», nous a indiqué Mounir Betaoui, secrétaire général de cette coordination.

Après avoir investi récemment le siège de l'UGTA pour «interpeller» son premier responsable sur les «manœuvres de la fédération visant l'éviction de l'ancienne section syndicale et son remplacement en violation de la réglementation par de pseudo-syndicalistes», les corps



communs ont menacé d'aller «vers une grève si leur situation n'est pas réglée dans les plus brefs délais», selon Betaoui. Les corps communs ont exprimé leur ras-le-bol quant aux pratiques du secrétaire général de la Fédération nationale de la santé. «Ce mouvement de protestation vient pour exiger le départ du SG de la Fédération de la santé, qui a désigné la nouvelle composante de la coordination nationale des corps communs de manière illégale», a affirmé Boutroui. Et d'ajouter : «L'installation des

nouveaux membres s'est faite de manière anarchique et sans respecter les textes de loi. Cette nouvelle composante ne défend pas les droits des corps communs de la santé, elle travaille pour ses intérêts personnels». À travers l'action d'avant-hier les protestataires exigent l'intervention du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Le même responsable a reproché au secrétaire national de ne pas être titulaire d'un procès-verbal d'installation «dûment établi» et d'avoir dési-

gné des membres «illégitimes» au sein de la coordination nationale. Le coordinateur national a rappelé, à ce sujet, que le SN avait été suspendu de toute activité syndicale pendant deux ans et qu'il avait néanmoins été désigné à nouveau à d'autres responsabilités.

Il a noté que la Coordination nationale des corps communs de la santé avait déjà adressé une lettre à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour rejeter cette nomination. La saisine de la Centrale syndicale par la Coordination nationale

pour annuler cette nomination n'ayant pas connu de suite favorable, celle-ci s'est trouvée contrainte d'en appeler à la justice. Les contestataires ont souligné qu'ils organiseraient d'autres protestations jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications.

Les corps communs de la Santé avaient déjà organisé en 2013 une succession de grèves cycliques à travers tout le territoire national pour la satisfaction d'un ensemble de revendications socioprofessionnelles.

M.C.

Formation professionnelle

Les travailleurs en rassemblement demain

Après le boycott du lancement de la 2^e session de la rentrée de la formation professionnelle, les travailleurs de ce secteur reviennent à la charge demain avec une journée de protestation pour faire valoir leur revendications socioprofessionnelles. Le secteur de la formation professionnelle est un secteur qui se familiarise avec les mouvements de protestation. Après ceux observés les 30 décembre 2012, le 30 janvier 2013 et le 4 mars dernier, voilà une autre protestation qui s'annonce demain. Selon le communiqué du Syndicat national des travailleurs de la formation professionnelle (Sntfp), une action de protestation sera observée demain entre 10h et 12 h au niveau de tous les centres et instituts de formation professionnelle. Selon les initiateurs, ce mouvement est organisé en solidarité avec Hadj Belhouchat, enseignant spécialisé dans la formation et l'apprentissage au niveau de l'Institut de la formation professionnelle de Sétif, chargé de la pédagogie. Le communiqué explique que ce fonctionnaire «a été suspendu de ses fonctions depuis le 11 du mois en cours pour ses activités syndicales et devait être traduit devant le conseil de discipline». «Nous considérons ces agissements comme une atteinte à l'exercice du droit syndical», indique le communiqué du Sntfp. «C'est une atteinte aux dispositions de l'article 54 de la loi 90-14 relative au droit syndical. Notre confrère n'a commis

aucune faute professionnelle pouvant être soumise à une sanction». A travers cette action, les protestataires s'insurgent contre les pressions qui vont à l'encontre des libertés syndicales et qui s'exercent notam-

ment avec les ponctions sur les salaires des grévistes. On apprend de la même source que des directives ont été communiquées à certains directeurs de la formation professionnelle pour défalquer toutes

les journées de grève du salaire du mois de mars. Le Syndicat des travailleurs de la formation professionnelle considère cette démarche «comme une revanche, une grave provocation ainsi qu'une atteinte aux droits syndicaux». Et d'ajouter qu'il s'agit d'une mesure «illégitime et contraire à toutes les dispositions juridiques» qui régissent le volet relatif à la retenue sur salaires. Rappelons que les revendications des travailleurs portent également sur la révision du statut des ouvriers professionnels et des corps communs. Durant leur grève, les travailleurs de la formation professionnelle ont plaidé également pour «la dissolution du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) qui comprend 27 membres, dont 15 sont des représentants de l'UGTA». Dans ce contexte, le syndicat parle d'un échec dans la gestion des œuvres sociales du secteur. Parmi les revendications qui sont en attente de prise en charge on citera «l'instauration de nouvelles primes, y compris la prime de formation (6 000 DA/mois) au profit des enseignants formateurs, la prime d'atelier (600 DA/mois) et celle de responsabilité (3 000 DA/mois)». Il est réclamé également la révision de régime indemnitaire ainsi que des postes budgétaires annuellement pour l'ensemble des fonctionnaires remplissant les conditions statutaires pour l'accès au grade supérieur.

Yasmine Ayadi

Trois blessés dont deux dont un état grave à Tizi Ouzou Spectaculaire accident de la circulation

TROIS PERSONNES ont été blessées, dont deux dans un état grave, dans l'incendie d'un véhicule, vendredi vers 4h du matin, à la nouvelle-ville de Tizi Ouzou. En effet, le conducteur d'une voiture de marque Dacia Sandero a foncé contre des magasins situés au rez-de-chaussée d'un bâtiment au niveau du carrefour de la Tour, en face de l'université Hasnaoua, après avoir perdu le contrôle de son véhicule. La collision a été suivie de l'incendie du véhicule. Les trois occupants de la voiture n'ont dû leur salut qu'à l'intervention des riverains qui les ont extrait par la malle. Le véhicule a été la proie des flammes qui ont léché le mur du bâtiment jusqu'au troisième étage, causant des dégâts considérables. La cause de l'incendie serait liée à un court-circuit électrique provoqué par la collision, en revanche les circonstances de l'accident restent inconnues en attendant les conclusions de l'enquête diligentée par la police.



Hamid M.

Programme «AADL-CNEP»

Enfin la délivrance pour les milliers de souscripteurs

■ *Quelque 8 700 souscripteurs recevront leurs décisions avant la fin du mois d'avril, c'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune.*

Ph.D.R.



Par Meriem Benchaouia

C'est la fin du calvaire pour les souscripteurs du programme AADL-CNEP, qui depuis plusieurs années attendent la délivrance. En effet, quelque 8 700 souscripteurs recevront leurs décisions avant la fin du mois d'avril, c'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. L'Agence a régularisé la situation de près de 8 700 logements dans le cadre de son programme conjoint avec la CNEP dont 4 000 logements réalisés dans la wilaya de Constantine, a précisé M. Tebboune lors d'une cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires des logements «AADL» à Aïn Benian (Alger). «Tous les logements sont fin prêts, ne restent que les travaux de voiries et réseaux divers (VRD)», a indiqué le ministre ajoutant que les déci-

sions seront remises aux souscripteurs vers la fin du mois d'avril. «L'AAD peut désormais se consacrer à son nouveau programme «AADL2» après avoir réglé son contentieux avec la CNEP-banque» – en suspens depuis des années – et achevé son premier programme de logement (55 000 logements de type location-vente)», a fait savoir M. Tebboune. Fin 2006, l'agence avait lancé, en partenariat avec la «CNEP-banque», un programme pour la réalisation de 65 000 logements de type location-vente pour prendre en charge les dossiers restants du premier programme lancé en 2001. Ce programme n'a vu que la réalisation de quelque 1 000 logements, en raison de problèmes d'ordre administratif. 271 souscripteurs au premier programme «AADL» du site Belle Vue à Aïn Benian (Alger) ont reçu, jeudi, leurs décisions dans l'attente de la remise des décisions aux

autres souscripteurs bénéficiaires de logements au niveau du site de Draria la semaine prochaine. Les bénéficiaires ne recevront les clés qu'après la fin des travaux de VRD. M. Tebboune a imputé le retard des travaux aux mauvaises conditions climatiques. Déplorant le retard dans la réception des logements estimé à une dizaine d'années, le ministre a réaffirmé la détermination de son département à ne pas reproduire le scénario de l'ancien programme «AADL». Concernant les souscripteurs de 2001 et de 2002 ayant actualisé leurs dossiers l'année dernière, M. Tebboune a révélé que 53 000 d'entre eux ont reçu leurs ordres de versement de la première tranche du prix du logement, en attendant les 13 000 souscripteurs restants avant la fin avril. Par ailleurs, il a révélé que le nombre de dossiers des nouveaux souscripteurs est de

400 000 acceptés parmi les 700 000 souscripteurs ayant reçu un accord de principe après leur inscription électronique, indiquant que la réception des dossiers se poursuivait et qu'aucun délai n'a été fixé. L'AADL a, jusqu'à présent, lancé des projets pour la réalisation de 100 000 logements dans le cadre de son nouveau programme qui vise à réaliser 230 000 logements de type location-vente. Bénéficiaire de ce programme, les anciens souscripteurs à l'AADL qui ont actualisé leurs dossiers en 2013 ainsi que les nouveaux inscrits via Internet en septembre dernier. Concernant la nouvelle formule de logements destinée aux émigrés, le ministre a précisé que le groupe de travail chargé d'élaborer le projet de décret fixant et régissant les modalités de souscription a été mis en place. Ce dernier composé de représentants des ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et des

Collectivités locales et des Affaires étrangères a été installé lors d'une réunion au cours de laquelle ont été débattues les propositions des trois commissions récemment installées pour l'examen du lancement de la nouvelle formule de logement. Une fois le projet de décret finalisé et débattu au niveau du ministère de l'Habitat, il sera soumis au Premier ministre pour adoption. **M. B.**

Fête de la victoire et Journée de l'arbre La sûreté de wilaya célèbre les deux dates

LA SÛRETÉ de wilaya a célébré la Journée mondiale de l'arbre cette année par un programme de plantation de 350 arbres au niveau du siège de la brigade d'intervention (BMPJ), de la sûreté urbaine du 8^e arrondissement et dans plusieurs autres sièges de police de la wilaya en collaboration avec le Conservation des forêts, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. A l'occasion aussi du 52^e anniversaire de la fête de la Victoire (accords d'Evian du 19 mars 1962), la 13^e unité républicaine de la police à Oued-Ghir a célébré cette symbolique date en collaboration avec l'APC, les Scouts musulmans, les moudjahidine de la commune, les élèves du lycée, du CEM et les stagiaires du centre de formation de la localité, ceci par une campagne de plantation de 200 arbres dans l'enceinte du siège de l'unité. «// s'agissait de célébrer ces deux importantes dates à la fois et rapprocher le citoyen de la police», indique encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La rencontre a été couronnée par une visite de l'exposition de photos sur les grandes figures de la révolution nationale organisée au niveau de l'unité. «Des moudjahidine, les meilleurs élèves du CEM de la localité et leur directeur ont été primés dans une ambiance bon enfant», affirme la même source. A noter que la Conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa a lancé un programme de plantation de plus de 6 000 arbres à travers plusieurs communes de la wilaya, notamment à Akfadou et Adekak. Cette campagne de boisement est initiée en collaboration avec la sûreté de wilaya, le mouvement associatif et des établissements scolaires. **H. C.**

Rencontre LADDH- Commission européenne

Le projet d'«observatoire des procès» au menu

Dans le cadre du lancement de son projet «observatoire des procès: pour un procès équitable», qui va s'étaler jusqu'à 2016, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH) organise en partenariat avec la Commission européenne (délégation d'Alger), une première rencontre ce matin à partir de 10h au centre de document des droits de l'homme (CDDH) de Béjaïa en présence de M^{me} Elina Di Biasio. Le projet «observatoire des procès: pour un procès équitable», est un outil pour l'accès aux droits des populations vulnérables et la promotion des droits de l'homme dans la région du centre du pays. Il a pour but de «contribuer à la construction de l'Etat de droit en Algérie et

à améliorer l'accès aux droits à travers une justice indépendante et de qualité, et de manière particulière, à renforcer les capacités de la société civile, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme», a indiqué le vice-président de la LADDH Saïd Salhi. Et d'expliquer aussi que l'observation des procès est un plaidoyer pour l'accès aux droits des populations vulnérables dans les régions d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Boumèrdes, Bouira, Béni Abbès et Béchar, etc, à travers des formations des professionnels (journalistes, juristes, OSC) à l'observation des procès pour un procès équitable et à terme la mise en place d'un observatoire pour «le procès équitable» pour l'alerte, la défense et le

plaidoyer en vue du changement ou de l'application des lois et de l'accès aux droits. La rencontre va être axée sur la présentation du projet, activités et programme de formation des observateurs des procès pour «un procès équitable», échange avec les participants sur leurs attentes, contributions, engagements et débats. «Les avocats, juristes, journalistes et militants de la société civile sont cordialement invités», ajoute M. Salhi avant de préciser que «les juristes et journalistes qui ont déjà suivi les formations précédentes sont concernés directement par cette rencontre car le projet arrive en complément aux actions antérieures».

Hocine C.

Hadj Saïd compte poursuivre les efforts «pour aplanir» les difficultés

Les banques appelées à faciliter les crédits aux investisseurs

■ Dans une allocution prononcée à l'occasion de la signature d'une convention-cadre entre son Département et cinq banques privées, le ministre a souligné la nécessité d'«assister et d'accompagner les investisseurs durant les différentes étapes du projet» pour développer le tourisme en Algérie.

Par Safy B.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Lamine Hadj Saïd a appelé, jeudi à Alger, les banques à faciliter aux investisseurs les procédures d'obtention de crédits pour la réalisation de leurs projets touristiques et hôteliers.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la signature d'une convention-cadre entre son département et cinq banques privées, le ministre a souligné la nécessité d'«assister et d'accompagner les investisseurs durant les différentes étapes du projet» pour développer le tourisme en Algérie.

Les investisseurs sont appelés à effectuer «une étude détaillée de leurs projets pour déterminer leurs coûts et faciliter l'obtention de crédits», a-t-il dit.

Dans ce cadre, le ministre a précisé que son département comptait poursuivre les efforts «pour aplanir les difficultés auxquelles font face les investisseurs, en assurant le foncier et en facilitant le financement tout en prenant en considération la spécificité de l'activité touristique et hôtelière et en accélérant les mesures administratives». Pour la durée de traitement des dossiers



Mohamed Lamine Hadj Saïd, ministre du Tourisme

d'octroi de crédits, M. Hadj Saïd a indiqué qu'elle «ne dépasse pas 30 jours pour les projets hôteliers et 40 jours pour le réaménagement, et ce, à compter de la date de dépôt du dossier auprès des banques».

«Les banques peuvent octroyer un crédit à même de financer jusqu'à 70% du coût du projet avec une durée de rem-

boursement qui oscille entre 5 et 12 ans», a fait savoir le premier responsable du secteur.

Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité d'«insuffler une nouvelle dynamique au tourisme national au titre du Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2030" pour faire de l'Algérie une destination de choix». «Nous ne voulons pas

faire de l'Algérie une alternative à d'autres destinations mais nous voulons développer une industrie touristique authentique qui prenne en compte nos spécificités culturelles, historiques, civilisationnelles et naturelles», a souligné le ministre. Il a, en outre, rappelé les dernières mesures prises pour permettre aux investisseurs de bénéficier de terrains

à l'intérieur des Zones d'expansion touristique (ZET), indiquant que cette opération a ciblé jusqu'à présent 130 projets touristiques essentiellement dans les régions côtières. Ces projets devraient assurer 30 500 nouveaux lits et près de 15 000 postes d'emplois directs avec une enveloppe financière de 183 milliards DA.

Ces projets concerneront également «les ZET dans les Hauts plateaux et le Sud».

En 2013, 746 projets touristiques ont été annoncés à travers le territoire national à même d'assurer quelque 85 000 nouveaux lits et créer près de 40 000 postes d'emplois avec un coût de près de 400 milliards DA.

Pour sa part, le président de l'Association algérienne des banques et établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar a souligné la nécessité de soutenir et d'accompagner le secteur du tourisme à travers le financement des projets d'investissement dans le domaine touristique. M. Djebbar a, dans ce sens, rappelé l'importance que revêt ce secteur dans la création de la richesse économique, mais aussi en matière de développement durable et de création de postes d'emplois pour résorber le chômage. S. B./APS

Salon mondial du tourisme à Paris

Les atouts de la destination Algérie déployés

L'Algérie participe depuis jeudi à la 39^e édition du Salon mondial du tourisme de Paris (SMT Paris) représentée par l'Office national du tourisme (ONT), l'entreprise de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) ainsi que par plus d'une dizaine d'agences nationales de voyages et tours opérateurs privés.

D'une superficie de 52 m², le stand dédié à l'Algérie, est ouvert sur quatre entrées représentant les régions touristiques nationales, leurs richesses culturelles et artisanales et la diversité de leurs paysages pittoresques. «L'objectif de la participation de l'Algérie à cette manifestation mondiale, est de renforcer le lien entre l'Algérie et la communauté nationale établie en France», a indiqué à l'APS, une responsable de l'ONT à l'ouverture de cet événement. «C'est l'un des principaux objectifs de la présence des organismes touristiques nationaux à ce Salon pour offrir et garantir dans les meilleures conditions le produit que les ressortissants algériens privilégient, à savoir les visites familiales qu'ils veulent mettre à profit pour organiser des sorties touristiques associant les membres de la famille», a-t-elle ajouté. Elle a estimé qu'il n'y a pas lieu de «redorer» l'image de l'Algérie, qui reçoit déjà de nombreux visiteurs, «signe que cette destination est très appréciée et prisée par les amoureux des voyages, dont de nombreux étrangers en provenance d'Europe et du monde arabe, qui manifestent leur intérêt pour la multitude des

paysages ensorcelants que recèle le pays», a-t-elle dit. Elle a tenu à relever également que l'Algérie s'attache à manifester sa présence dans des salons mondiaux, en présentant ses produits touristiques dans de nombreuses capitales du monde, dont actuellement à Moscou (Russie), conjointement à Paris et auparavant à Milan (Italie), Berlin (Allemagne), Madrid (Espagne) et Belgrade (Serbie).

Un responsable du tour opérateur national l'ONAT, a indiqué de son côté que la présence de l'Algérie au SMT Paris est «très importante» au regard de «la qualité des relations que nous avons avec la France ainsi que du nombre important de la communauté nationale établie dans ce

pays. «C'est toute cette clientèle de binationaux qu'on s'attache à intéresser avec des offres qui soient à sa portée, tant sur le plan financier, ainsi que par la qualité des prestations qu'on peut lui avancer», a-t-il observé.

Il a en outre précisé que les organismes touristiques nationaux ne font pas de distinction dans les flux touristes, qu'ils soient étrangers ou issus de la communauté nationale, estimant que celle-ci est une population qu'«il ne faudra pas négliger, au vu de son nombre et de son niveau de vie et qui constitue par conséquent une clientèle potentielle pour son pays d'origine avec lequel elle garde des liens très forts». S'agissant de la clientèle étrangère,

le même responsable a souligné que 80% d'entre elle est française, ajoutant que près de 2 millions de touristes toutes provenances confondues ont visité l'Algérie en 2013, ajoutant que deux types d'amélioration ont été introduits pour encourager la destination Algérie, à savoir la qualité des prestations de service et les tarifs qui ont été révisés et adaptés à la diversité de la clientèle, pour rendre cette destination encore plus attractive. Plus de 500 destinations sont représentées au SMT Paris sur une superficie de 17 000 m² d'espace d'exposition et plus de 100 000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous annuel qui se tiendra quatre jours durant. Halim Y.

Structures de tourisme de jeunes

Augmentation des capacités d'accueil

L'ouverture au cours du 1^{er} semestre 2014 d'une nouvelle auberge de jeunes de 50 lits à Béchar permettra de porter à 750 lits la capacité d'accueil de ce type de structures de tourisme de jeunes à travers la wilaya, a-t-on indiqué à la direction locale du secteur de la jeunesse et des sports. Avec sept structures du genre, en activité actuellement à travers les communes de Béchar (2), El-Ouata, Taghit, Igli, Béni-Abbès, Abadla, en plus du complexe touristique de jeunes de Taghit (400 lits) qui sera renforcé en 2016

d'un complexe similaire à Béni-Abbès, la wilaya est «en voie de prendre une part assez importante en matière de promotion et de développement du tourisme de jeunes», a-t-on précisé. Le tourisme de jeunes qui représente un segment important du tourisme social, sera conforté dans les deux prochaines années par l'ouverture de nouvelles auberges de jeunes dans la région des ksour, à hautes potentialités touristiques, a-t-on souligné. Grâce à ces structures d'accueil, le secteur de la jeunesse et des sports apporte

une contribution non négligeable à la promotion de la destination Saoura et au renforcement des opérations d'échanges de jeunes entre la wilaya de Béchar et les autres régions du pays, a-t-on estimé. Outre ces structures touristiques, il a été procédé, ces quatre dernières années, à la réalisation et à l'équipement de sept salles omnisports à travers la wilaya, pour permettre le développement de la pratique de plusieurs disciplines sportives au profit des jeunes. Maya C./APS

Projet de décharge publique de Réghaïa Le ministère de l'Environnement pour une solution associant les habitants

LA MINISTRE de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a indiqué jeudi que le ministère était toujours en contact avec les habitants de Réghaïa (est d'Alger) pour trouver «ensemble» une solution au projet d'implantation d'une décharge publique contrôlée, décriée par les riverains.

«J'ai reçu des citoyens (de Réghaïa) au ministère avec qui nous avons discuté (...) Ils n'avaient pas compris la nature du projet (du CET). Nous nous sommes déplacés vers eux pour leur expliquer et ils ont compris», a dit M^{me} Boudjemaa, lors d'une visite à Alger. «Nous voulons leur donner plus de temps parce qu'avant que je ne sois ministre, je suis une citoyenne et je comprends les citoyens (de Réghaïa). Nous sommes toujours en contact avec eux et nous continuons de les sensibiliser. J'espère que nous trouverons une solution ensemble», a-t-elle ajouté.

Les habitants des quartiers de Djaafri et Bensaïdane avaient réitéré leur refus du projet du CET, lors d'une rencontre dimanche, qui a tourné à la protestation avec une délégation du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

M^{me} Boudjemaa a expliqué la protestation des ces habitants, réunis à la salle de cinéma «El Bey» du chef-lieu de Réghaïa, par cette tendance qu'ont les Algériens à se comporter quand ils débattent d'un sujet, soulignant que la délégation a réussi à leur expliquer la nature du projet.

Contrairement à ce que disent les riverains du chantier, la ministre assure que «les études de choix de site, de faisabilité technico-économique, géotechnique, de danger et d'impact du projet ont été faites». Elle a appelé les habitants de Réghaïa à «nous faire confiance».

Le CET de Réghaïa, d'une capacité globale de 2,5 millions de tonnes, traitera exclusivement les déchets ménagers générés par les 160 000 habitants de cette commune qui produit 20 tonnes de déchets par jour, a encore assuré M^{me} Boudjemaa. Depuis fin 2013, les habitants de Bensaïdane et Djaafri bloquent de façon récurrente le trafic ferroviaire de la banlieue «Est» d'Alger pour protester contre ce projet, implanté en face de leurs quartiers, exigeant sa délocalisation.

Abed C.

Pour en favoriser l'industrie

Exonération et allègement fiscaux pour le recyclage

■ Les investisseurs dans les métiers du recyclage vont bénéficier d'une exonération fiscale pendant les deux premières années de leurs activités pour encourager le développement de cette filière, a déclaré, jeudi à Alger, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa.

Par Salem N.

Selon M^{me} Boudjemaa, citant l'article 32 de la loi de finances 2014, les activités de collecte du papier usagé et de déchets ménagers ainsi que les autres déchets recyclables, sont assimilées à des activités artisanales, soumises au régime de l'impôt forfaitaire unique, au taux de 5%.

Les personnes physiques qui investissent dans ces activités artisanales «bénéficient d'exonération d'impôts durant les deux premières années», a précisé la ministre qui a visité deux unités de recyclage de papier et carton (Rouiba) et de plastique (les Eucalyptus). Ces investisseurs bénéficieront également d'une réduction «graduelle» d'impôts durant les trois années qui suivent la période d'exonération, a ajouté M^{me} Boudjemaa. Les investisseurs dans le recyclage bénéficient d'une réduction d'im-



pôts de 70%, contre 50% la quatrième année et 25% la cinquième année, selon l'article 32 de la loi de finances 2014. «Nous travaillons avec le ministère des Finances pour préparer le décret

définissant les produits recyclables et les modalités d'application des mesures d'exonération et d'allègement d'impôts. Il y aura d'autres mesures en faveur du développement de ces activi-

tés», a-t-elle expliqué. Cinquante unités spécialisées dans le recyclage de déchets activent sur le territoire national, a noté M^{me} Boudjemaa, qui y voit le «fruit de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés».

A l'unité de «Madar For Paper» de Rouiba, créée en 2006, la délégation ministérielle a reçu des explication sur le processus de recyclage du papier et du carton dont la collecte se fait en convention avec une trentaine de micro-entreprises lancées dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi de jeunes «Ansej», selon son directeur général Nadir Saci.

La délégation a visité également l'établissement «Recycal» lancé en 2013 dans la zone industrielle des Eucalyptus pour récupérer et recycler des emballages plastiques, d'une capacité de traitement de 60 tonnes/jour.

S. N./APS

Ain Témouchent

1 500 plants de pin d'Alep mis en terre

Plus de 1 500 plants de pin d'Alep ont été mis en terre, jeudi, près du centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Ben Adda (6 km d'Ain Témouchent), par la Conservation des forêts dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre, apprend-on du chef de bureau de la protection de la faune et de la flore.

Plus de 500 élèves des écoles de Sidi Ben Adda, Ain Témouchent, El Malah, Hassasna, et de l'école de jeunes sourds-muets du chef lieu de wilaya, ont pris part à cette opé-

ration qui a touché une superficie de quatre hectares situés en amont du CET, a précisé Hachemi Farid.

Visant la protection du site et le renforcement de la superficie forestière de la wilaya, cette action a enregistré la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels pour assurer sa réussite.

Les services de la police ont, eux aussi, contribué, jeudi, à la plantation de plus de 200 arbres au niveau des structures de la DGSN et des environs, a-t-on indiqué à la

sûreté de wilaya. Une action similaire a été organisée le 18 de ce mois au niveau de la commune de Hassi El Ghella, où les représentants de la famille révolutionnaire ont contribué à la plantation de 300 plants de la même espèce, rappelle-t-on.

La journée du vendredi verra, pour sa part, la mise en terre par les agents des douanes d'Ain Témouchent, de 2 000 plants de pin d'Alep au niveau de la commune d'Ain Larbâa.

Mahi Y.

Adrar

Plantation de 6 000 arbrisseaux

Une opération de plantation de 6 000 arbrisseaux a été lancée jeudi dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Cette campagne, menée en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services des Douanes algériennes, porte sur le boisement d'une superficie de

15 hectares, à l'entrée nord de la ville d'Adrar, a précisé le conservateur des forêts, Bendoum Mounir. L'opération, qui sera suivie d'actions similaires pour la plantation de 5 000 arbustes à travers de la wilaya, notamment au niveau des établissements scolaires, vise à lutter contre le phénomène de la désertification, l'embellissement du milieu urbain, la création d'espaces verts et la protection des installations contre l'ensablement.

La wilaya d'Adrar renferme une surface forestière de 600 hectares, comptant plus de 240 000 arbres, située notamment aux alentours des villes et aux abords des routes.

Les services des forêts comptent organiser, dans le cadre de la protection de ce patrimoine, deux opérations d'entretien de 200 hectares, à travers la plantation des zones déboisées et l'entretien des réseaux d'irrigation par le système du goutte-à-gout-

te. Ces efforts de préservation et d'extension des espaces forestiers sont accompagnés de la création de trois brigades de la garde forestière au niveau des communes d'Adrar, Reggane et Timimoune.

La Conservation des forêts entend aussi lancer, la saison prochaine, une opération de plantation de 200 hectares d'arbrisseaux à travers différentes communes de la wilaya d'Adrar.

Ouali H.

Dans 25 ans...

La surface forestière de Constantine proche de la moyenne mondiale

La superficie forestière de la wilaya de Constantine, actuellement estimée à 13% de la surface globale, sera proche dans les 25 ans à venir de la moyenne mondiale qui est de 30% de la surface de la Terre, a indiqué jeudi le conservateur des forêts, Hocine Medjdoub.

S'exprimant en marge d'une exposition, organisée au centre culturel M'Hamed-Yazid d'El Khroub, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts (21

mars), ce responsable a indiqué à l'APS que le patrimoine forestier de la wilaya occupe une surface de 27 566 hectares répartis sur quatre principales zones qui sont le massif de Djebel Ouahch, le piémont d'El Haria (Benbadis), la colline de Zerdaza et Djebel Chettaba.

Selon des données portées à la connaissance du public dans cette exposition de deux jours, organisée par la Conservation des forêts en coordination avec l'Assemblée

populaire communale d'El Khroub, la richesse forestière de la région constantinoise est constituée d'arbres de différentes espèces.

Un cadre de la Conservation des forêts a précisé, à ce sujet, que ce patrimoine se compose de 5 173 hectares de pin d'Alep, de 2 258 ha de chêne-liège, de 1 249 ha d'eucalyptus, de 1 226 ha de pin pignon, de 785 ha de cyprès et de 427 ha d'autres arbres de différentes essences.

Lamine H.

Une commission pour «diagnostiquer» le secteur à Mila

Le directeur de l'hôpital suspendu

■ Le ministre, qui effectue une visite d'inspection dans cette wilaya, a expliqué cette décision par la situation «précaire» dans laquelle se débat notamment l'hôpital Mohamed-Meddahi de Ferdjiooua sur les plans de «l'organisation et de la gestion», avant de faire état de la suspension, jeudi, de son directeur.

Par Lamia.K

Une commission de «haut niveau» a été chargée de «diagnostiquer» le secteur de la santé dans la wilaya de Mila et «particulièrement la situation de l'hôpital de Ferdjiooua», a annoncé jeudi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Le ministre, qui effectue une visite d'inspection dans cette wilaya, a expliqué cette décision par la situation «précaire» dans laquelle se débat notamment l'hôpital Mohamed-Meddahi de Ferdjiooua sur les plans de «l'organisation et de la gestion», avant de faire état de la suspension, jeudi, de son directeur. Lors de son inspection de cet hôpital de 240 lits, M. Boudiaf a été approché par de nombreux

citoyens et patients, se plaignant, en particulier, du «manque flagrant et injustifié de moyens, de produits médicaux» et de «l'absence de soins liés aux spécialités médicales de base». Cet établissement est notamment confronté à l'absence des spécialités de gynécologie-obstétrique, de néphrologie, de cardiologie, de chirurgie orthopédique, d'endocrinologie, d'ORL, de neurologie et d'hématologie. Le ministre s'est engagé à désigner «dans les meilleurs délais», dans les établissements hospitaliers de la wilaya, des médecins spécialistes qui répondront à ces besoins. Il a relevé, dans ce contexte, que l'Algérie formera durant l'année en cours 2 200 médecins spécialistes. Selon les responsables locaux du secteur, la wilaya de Mila est confrontée à un «déficit énorme» en médecins spécialistes et ne compte actuellement que 160 praticiens spécialisés dont la majorité est en poste dans les deux hôpitaux de Chelghoum Laïd et d'Oued Athmania. Ce secteur totalise, dans cette wilaya, une capacité de 1 089 lits dont 340 à l'hôpital psychiatrique d'Oued Athmania, aux côtés de cinq établissements publics de santé de proximité (EPSP), 39 polycliniques et 53 salles de soins. Dans un point de presse au terme de sa tour-



née, M. Boudiaf, qui s'est engagé à «améliorer la situation de la santé dans la wilaya de Mila dans un délai de deux mois», a affirmé «œuvrer à mettre en chantier, prochainement, six hôpitaux et plusieurs polycliniques retenus pour la wilaya, au titre du pro-

gramme complémentaire». Au chef-lieu de la wilaya, le ministre a inauguré, au lotissement Ben-Maâmar, une nouvelle polyclinique réalisée pour 88 millions de dinars où il a constaté, avec satisfaction, la disponibilité des produits pharmaceutiques et des

équipements médicaux, ainsi que l'efficacité de la gestion. M. Boudiaf a également inspecté l'hôpital principal de la ville de Mila dont il a visité les différents services et pavillons.

Lamia K./APS

CHU de Tizi-Ouzou

Le service de rééducation équipé d'une unité d'analyse de la marche

LE SERVICE de rééducation fonctionnelle du sanatorium de Belloua, dépendant du centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, a été équipé d'une unité d'analyse de la marche au profit des malades atteints d'infirmités motrices cérébrales (IMC), a indiqué le DG du CHU. Le P^r Ziri Abbès a précisé, en marge d'une rencontre de formation sur les IMC organisée par l'association «A tout cœur IMC», que cet équipement, acquis pour un montant de 12 millions de dinars, «est l'unique appareil existant au niveau national et le deuxième du genre à l'échelle continentale». «Il permettra d'analyser les problèmes de locomotion des malades atteints d'IMC avant de leur apprendre à marcher correctement», a-t-il ajouté. Le P^r Ziri a fait savoir que l'acquisition de cet appareil «rentre dans le cadre d'une opération de réhabilitation, d'humanisation et d'équipement du service de rééducation fonctionnelle, d'une capacité de 80 lits, ayant nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de près de 28 millions de dinars». Le même responsable a fait savoir que la prise en charge des malades atteints d'IMC au niveau de ce service de rééducation, qui reçoit des patients de plusieurs wilayas, «est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée d'une dizaine de médecins des psychologues, des kinésithérapeutes, des médecins généralistes et des rééducateurs».

F. B.

Maladies à transmission hydrique et alimentaire

Comment renforcer les capacités des bureaux d'hygiène

Les participants à une journée d'information et de sensibilisation sur les maladies à transmission hydrique (MTH) et alimentaire (MTA) ont recommandé, jeudi à Aïn Témouchent, le renforcement des capacités d'intervention des bureaux d'hygiène intercommunaux et communaux (BHIC et BHC). Devant l'importance cruciale de ces outils de surveillance et de sensibilisation, il a été demandé, au cours de cette rencontre organisée par la Maison de l'environnement, leur renforcement en moyens humains et matériels afin de faciliter leurs interventions. Les représentants de différentes structures versées dans le contrôle et la surveillance de ces aspects (agriculture, environnement, ressources hydriques et santé, notamment) ont également demandé la réhabilitation des

polices de l'eau et de l'environnement, outre le rétablissement du réseau de surveillance environnementale. L'élargissement du plan d'actions des communes au domaine alimentaire ainsi que la programmation de rencontres de formation sur l'hygiène alimentaire et la réglementation ont figuré parmi les recommandations adoptées lors de cette rencontre. Ciblante la population universitaire et de la formation professionnelle, entre autres, cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications, notamment, celle du D^r Affi Abdelkader, responsable du BHIC d'Aïn Témouchent, qui a mis l'accent sur les activités et les missions de cette instance en matière de protection de la santé de la population. «Aucun cas de MTH n'a été recensé depuis 2012 à ce jour au

niveau de la commune chef-lieu de wilaya, grâce aux efforts des pouvoirs publics et de la vigilance des agents du BHIC», a-t-il souligné. Au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, la direction de la santé a recensé, en 2013, au moins 67 cas de MTH, dont quatre cas de fièvre typhoïde et 66 d'hépatite virale «A» qui se transmet par défaut d'hygiène, rappelle-t-on. Ces cas de MTH sont en régression par rapport à 2012 (76 cas), mais en augmentation par rapport à 2011 (37 cas). «Les eaux usées et l'hygiène alimentaire» a été le thème développé par le D^r Kouidri qui a mis en garde contre le danger de l'irrigation par les eaux usées. La wilaya d'Aïn Témouchent a enregistré 108 cas d'intoxication alimentaire en 2013 au niveau de huit communes, contre 118 cas en 2012.

N.T.

Paramédical à Djelfa

Plus de 200 nouveaux postes budgétaires programmés

Les équipes paramédicales du secteur sanitaire public de Djelfa ont été renforcées par 210 nouveaux postes budgétaires, au titre de l'exercice 2013, a-t-on appris du directeur de l'Institut de formation paramédicale de la wilaya. Près de 8 700 candidats (de niveau de troisième année secondaire) se sont présentés au concours ouvert pour occuper ces postes, a indiqué Ahmed Lamine Naas, informant que les concernés ont déjà examiné, le 1^{er} mars courant, dans 4 matières écrites.

L'annonce des résultats de ce concours se fera dès le parachèvement des corrections qui se déroulent, actuellement, au centre régional de correction de Djelfa, désigné pour couvrir également les wilayas d'El Oued, Biskra, M'sila, Médéa, Tissemsilt et Tiaret, a-t-il ajouté. En 2011, la wilaya de Djelfa avait bénéficié de 450 postes budgétaires destinés au renforcement du secteur en aides-soignants. Les admis à ces postes ont reçu une formation théorique et appliquée de deux années, au niveau

de l'Institut paramédical de Djelfa. Selon M. Naas, les lauréats du concours, de cette année bénéficieront d'une formation similaire, avant leur recrutement par les secteurs sanitaires des différentes communes et daïras de Djelfa, suivant les besoins de chacune d'elles. A titre indicatif, le chef-lieu de wilaya a bénéficié de 52 postes, tandis que chaque daïra a été destinataire de 14 postes, à l'exception de celles de Messad et El Idrissia, qui ont reçu 16 postes à cause de l'ouverture, récente,

en leur sein, de nouvelles unités de soins. En outre, le secteur avait bénéficié, en 2012, de 10 postes budgétaires destinés aux sages-femmes, contre 5 nouveaux postes en 2013, selon la même source, qui signale que les candidates à ces postes, dont la sélection a été faite sur la base de leurs notes au baccalauréat, bénéficient d'une formation à l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes de Tizi-Ouzou.

L. G.

M'sila

L'exportation de cuir a rapporté près de 650 000 dollars

■ Plus de 160 000 pièces de cuir de mouton et plus de 39 000 autres provenant du tannage de peaux de chèvre ont été exportées. Les opérations d'exportation vers des pays européens et asiatiques ont précisé que les ventes de cuir vers l'étranger sont le fait d'une entreprise privée spécialisée dans le tannage du cuir.

Par Hocine B./APS

L'exportation de cuir a rapporté 647 390 dollars durant les 10 derniers mois dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du commerce.

Les services du commerce qui ont «encadré et accompagné» les opérations d'exportation vers des pays européens et asiatiques ont précisé que les ventes de cuir vers l'étranger sont le fait d'une entreprise privée spécialisée dans le tannage du cuir, implantée au chef-lieu de wilaya.

Plus de 160 000 pièces de cuir de mouton et plus de 39 000

autres provenant du tannage de peaux de chèvre ont été exportées, selon la même source.

Une forte demande de cuir produit dans les régions steppeuses d'Algérie (de chèvre et de mouton, notamment) est enregistrée à l'international depuis une vingtaine d'années.

Un cuir particulièrement apprécié pour la fabrication de chaussures et d'habits en cuir, a-t-on souligné à la direction du commerce, précisant que la quantité de cuir tanné exportée «ne constitue que 5 % de la capacité de production de cuir dans la wilaya de M'sila».

H. B./APS



Ph: DR

Boumerdès

Célébration de la journée de la Victoire

Le ministre des moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, accompagné d'une forte délégation dont le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Said Abadou, ainsi que d'autres personnalités s'est rendu hier à Boumerdès pour commémorer la journée de la Victoire qui coïncide avec le 19 mars de chaque année. Cette cité du vieux Rocher Noir, faut-il le signaler, a accueilli au lendemain de l'indépendance le premier Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPR) présidé alors par Ferhat Abbas.

A la salle de conférences de la wilaya, dans son allocution le ministre a retracé le parcours de la révolution algérienne depuis le déclenchement de la révolution jusqu'à

l'indépendance et les étapes franchies quant aux réalisations et le développement du pays, citant l'éducation, l'agriculture, l'habitat, l'industrie et d'autres secteurs sans pour autant esquiver le moindre mot sur les prochaines échéances électorales.

Au cours de cette visite à Boumerdès, le ministre a inspecté plusieurs chantiers relevant de son secteur dont la nouvelle stèle érigée sur plusieurs mètres de haut et la direction des moudjahidine qui sont en voie de réalisation. Au niveau des ces derniers, Mohamed Cherif Abbas a été ferme et efficace en mettant en demeure le maître de l'ouvrage. «Je reviendrais le 5 juillet prochain pour les inaugurer», lancera-t-il à l'adresse des responsables et du maître de l'œuvre.

Tout au long de cette visite et pour marquer cet évènement, il a baptisé le quartier des 564 logements du nom du chahid «Kountar Ali» et le jardin public situé au quartier des 800 logements «Jardin de la victoire». A la maison de la culture Rachid-Mimouni du chef lieu de wilaya, des expositions de photos et de brochures de la révolution ont été présentées au ministre.

La cérémonie a été clôturée à la salle de conférences de la wilaya et des milliers d'ouvrages et brochures relatant la révolution Algérienne ont été remis à la rectrice de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès pour les distribuer aux étudiants.

A. Kichni

Construction du 3^e pôle universitaire de Jijel

Coup d'envoi «imminent» des travaux

Les travaux de réalisation du pôle universitaire d'El Aouana (ouest de Jijel) seront lancés «d'ici à 15 jours», a indiqué jeudi le wali, Ali Bedrici.

Ce 3^e pôle universitaire sera réalisé sur une superficie de 32,5 hectares au lieu-dit Timizer, à quelques encablures du chef-lieu de commune d'El Aouana, le long de la route nationale n° 43 entre Jijel et Béjaïa.

Inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce pôle aura une capacité d'accueil de 6 000 places pédagogiques et de 3 000 lits d'hébergement, selon une fiche technique de ce projet qui abritera les facultés des sciences de la nature et de la vie, des sciences exactes et informatiques, des

sciences agronomiques et une faculté de médecine.

Un pôle qui disposera également de quatre bibliothèques, dont une centrale de 1 000 places, d'un auditorium de 600 places et d'un centre d'enseignement intensif des langues. L'université Mohamed-Seddik-Benyahia de Jijel est actuellement répartie sur deux sites : le pôle universitaire central de Jijel et le pôle de Tassoust pour un total de plus de 20 000 étudiants.

Le pôle de Jijel englobe l'ensemble des domaines de formation relatifs aux sciences technologiques, sciences exactes et sciences de la nature et de la vie, regroupés au sein de deux facultés, tandis que celui de Tassoust comprend trois facultés, en l'oc-

currence celle de droit et des sciences politiques, celle des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion et la faculté des lettres, langues et sciences sociales.

Pour rappel, la ville d'El Milia a également bénéficié d'un pro-

jet de réalisation d'un institut supérieur de métallurgie doté d'une résidence universitaire de 500 lits, dans le cadre du projet de construction du complexe sidérurgique algéro-qatari envisagé sur le site de Bellara.

Ali O.

Arzew

Tremblement de terre de magnitude 4,3

Un tremblement de terre de magnitude 4,3 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré vendredi dans la wilaya d'Oran, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse, qui s'est produite à 00h27, a été localisé en mer à 13 km au nord-ouest d'Arzew, dans la wilaya d'Oran, a précisé le CRAAG.

Tissemsilt 65 projets d'investissement avalisés

PAS MOINS de 65 projets d'investissement ont été validés en 2013 dans la wilaya de Tissemsilt avec un montant global de 7,263 milliards de DA, a-t-on appris du directeur du développement industriel et la promotion de l'investissement.

Ces projets concernent les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'agriculture, de l'industrie, des services, de l'hydraulique, du commerce et du tourisme, générant 2 874 emplois permanents, a indiqué Abdelkader Mebarki, lors des travaux de la 1^{re} session ordinaire de l'APW, tenue mercredi. 130 dossiers ont été étudiés, dont 23 rejetés pour des raisons liées à l'emplacement du site et l'inadaptation du terrain avec la nature de l'investissement, a-t-il précisé, ajoutant que l'étude de 42 autres dossiers a été reportée pour complément d'information.

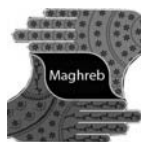
Des mises en demeure ont été adressées à 13 investisseurs qui n'ont pas lancé leurs projets dans les délais réglementaires.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement et d'extension des zones d'activités de Tissemsilt et Sidi Mansour (Khémisti) seront bientôt lancés. Les travaux porteront sur l'éclairage public, la réhabilitation des accès, la réalisation des réseaux d'AEP et d'assainissement, selon le même responsable.

Les autorités de la wilaya ont adopté une nouvelle stratégie pour relancer l'activité économique dans la région avec la création d'une banque de données sur le foncier, la création de zones d'activités spécialisées avec la nature de chaque région et la réduction des délais de remise des documents d'investissement.

Cette stratégie vise à activer le rôle des guichets uniques de l'ANDI, à donner la priorité à l'investissement agricole et à l'industrie manufacturière, inciter les investissements liés au domaine touristique outre actualiser un guide de l'investissement. Il est prévu également de mettre en exergue les atouts de la wilaya. Actuellement, les responsables de la wilaya s'attendent à la création d'une nouvelle zone industrielle à Selmana (Layoune), souligne-t-on

APS



Maroc

Une ONG dénonce une «recrudescence inquiétante des entraves»

■ «Durant les derniers mois, une tendance à la hausse des pouvoirs publics de saisir toutes les occasions pour se venger des militants/tes soit par des agressions physiques et des insultes, soit par le biais de dossiers judiciaires préfabriqués afin de les juger dans des conditions où font défaut les critères d'un jugement équitable»...

Par Faten D./APS

Une Organisation marocaine de défense des droits de l'homme a affirmé, jeudi à Rabat, avoir constaté une «recrudescence inquiétante des entraves» à ses activités exercées par les autorités, soulignant que «ces pratiques se manifestent par des mesures d'encerclement, de vengeance et restrictions qui n'ont cessé de s'amplifier» et constituer «une menace aux libertés» de ses membres.

«Durant les derniers mois, une tendance à la hausse des pouvoirs publics de saisir toutes les occasions pour se venger des militants/tes soit par des agressions physiques et des insultes, soit par le biais de dossiers judiciaires préfabriqués afin de les juger dans des conditions où font défaut les critères d'un jugement équitables», a indiqué le président de l'Association marocaine

des droits humains (AMDH), Ahmed El Haij, lors d'une conférence de presse.

Selon l'ONG, «cette guerre non déclarée à l'encontre de l'AMDH» vise «à freiner et perturber le travail de l'association en matière de défense des droits afin de l'amener à restreindre son travail de dénonciation des violations et de soutien aux victimes» et à la «faire taire» au sujet de «l'application du principe de non impunité et d'incrimination de tous ceux qui ont commis des crimes politiques, sociaux, culturels ou environnementaux».

Par ailleurs, dans un rapport sur les entraves à ses activités, distribué à cette occasion, l'AMDH a souligné qu'elle subissait des pressions «tant au niveau central que local» ainsi que sur le plan international avec sa mise à l'écart, par l'Etat marocain, de sa participation au congrès des droits de l'homme tenu au Brésil



Une cellule marocaine

et des préparatifs à sa seconde édition qui sera organisée au Maroc.

Dans ce rapport détaillé, l'ONG a énuméré une série d'interdictions de son action à travers les différentes villes du royaume telles que l'interdiction d'accès et d'exploitation de salles publiques, l'interdiction d'organiser des sit-in de protestation et d'assemblées organisationnelles, tout en faisant part du faible soutien financier, octroyé par les pou-

voirs publics à l'AMDH.

L'AMDH qui a été créée en 1979 dispose de 100 sections locales et régionales et de 14 000 membres.

Son action au Maroc a été reconnue et récompensée par l'Organisation des Nations unies (ONU) à travers l'attribution, le 10 décembre dernier, du Prix 2013 des droits de l'homme à son ancienne présidente, M^{me} Khadija Ryadi.

F. D./APS

Réduction des prérogatives des tribunaux militaires marocains

Une «opération de communication»

Le projet marocain de réduire les prérogatives des tribunaux militaires s'apparente à une «nouvelle opération de communication» à l'endroit, notamment, de l'opinion publique internationale, car coïncidant avec la réunion en mars du Conseil des droits de l'homme à Genève et celle du Conseil de sécurité qui va discuter en avril du renouvellement de la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), a indiqué jeudi l'Association des Amis de la Rasd (AARASD).

«Cette disposition, qui vise aussi à bien distinguer les juridictions civiles et militaires dans le royaume, arrive bien à propos !», estime l'Association basée à Paris, dans un communiqué parvenu à l'APS.

Selon elle, le Maroc «prépare le rendez-vous (d'avril) avec soin et ne veut pas se laisser surprendre comme l'an dernier ! Rodomontades en direction de la France, générosité et affaires en Afrique et opération charme pour les Etats-Unis».

«Il ne serait donc plus nécessaire de donner à la MINURSO davantage de moyens de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental, la justice

du royaume s'appropriant à devenir exemplaire !», analyse l'AARASD, qui signale que nombre d'observateurs, presse, associations des droits de l'homme, ne manquent pas de noter que cette disposition «tombe à pic dans l'agenda politique marocain».

Et l'AARASD de se demander s'il «ne s'agirait pas d'une nouvelle opération de communication», affirmant qu'à y regarder de près, les «pratiques du Makhzen et de ses affidés sont encore très éloignées de cette nouvelle ambition affichée».

Elle rappelle que Naama Asfari, l'un des 22 militants jugés il a un an par un tribunal militaire, vient d'être l'objet d'une «honteuse manipulation» à l'initiative de l'OMDH (Organisation marocaine des droits de l'homme). «Suite à la plainte pour torture de Naama Asfari, portée par l'ACAT (Action des Chrétiens contre la torture), l'OMDH a tenté de faire croire que Naama Asfari avait été instrumentalisé par l'ACAT, qu'il niait avoir été torturé», explique l'AARASD.

Elle appelle, de ce fait, à ce que les 22 prisonniers politiques sahraouis jugés par une Cour militaire en février dernier soient «de suite libérés» et que la décision de leur condamnation soit

annulée. «Si une nouvelle procédure devait être engagée, elle devrait l'être devant les juridictions de droit commun dans le respect des droits de la défense et des règles de preuve», estime-t-elle.

L'AARASD soutient, par ailleurs, que l'exigence de l'élargissement du mandat de la MINURSO au contrôle du respect de la liberté d'expression et du respect des droits humains dans leur entier «s'impose encore davantage».

«La Communauté internationale, à travers la décision de ses représentants au Conseil de sécurité, aidera ainsi le Maroc à progresser dans sa volonté

d'harmoniser sa législation aux «normes et principes internationaux en vigueur» et de mettre en pratique cette volonté en respectant la libre expression publique des Sahraouis et en libérant très vite tous les militants actuellement en prison pour simple délit d'opinion», affirme-t-elle encore.

Le roi du Maroc, Mohammed VI, avait donné, le 14 mars dernier, l'autorisation à ses ministres de présenter en Conseil un projet de loi visant à réduire les prérogatives des tribunaux militaires et à distinguer les juridictions civiles et militaires dans le royaume. Ce projet sera soumis au Parlement.

Said C.

Libye

Le gouvernement déclare la guerre au terrorisme

Le gouvernement libyen a annoncé, dans la nuit de mercredi à jeudi, qu'il déclarait la guerre au terrorisme, accusant pour la première fois publiquement des «groupes terroristes» d'être derrière des dizaines d'attaques et d'assassinats, rapporte la presse locale citant un communiqué.

Le gouvernement a appelé la «communauté internationale et les Nations unies en particulier à fournir l'appui nécessaire pour éradiquer le terrorisme dans les villes libyennes».

«La nation se trouve dans une confrontation avec des groupes terroristes, et il incombe au gouvernement de mobili-

ser ses forces militaires et de sécurité pour lutter contre ce fléau», a-t-on ajouté de même source.

Depuis la chute du régime en 2011, les autorités de transition ont échoué à former une police et une armée professionnelles.

R. M.

Algérie-Tunisie Message de Bouteflika à Marzouki

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tunisien, Mohamed Moncef Marzouki, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir la Tunisie, comme le dictent les relations de fraternité et de bon voisinage. «Il m'est agréable, au moment où la République tunisienne célèbre l'anniversaire de son indépendance, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de santé et de bien-être et au peuple tunisien davantage de progrès et de prospérité», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Tout en partageant les joies du peuple tunisien frère, nous tenons en cette heureuse circonstance à saluer les réalisations accomplies par la Tunisie et ses avancées remarquables sur la voie de la stabilité et de la consécration de la démocratie», a souligné le président de la République. «Je saisis cette opportunité pour vous réaffirmer l'engagement de l'Algérie à soutenir la Tunisie comme le dictent les liens de fraternité et de bon voisinage, tout en me félicitant des relations exemplaires qui unissent nos deux pays et nos deux peuples», a ajouté le Président Bouteflika, assurant qu'il ne ménagera aucun effort «pour consolider et développer la coopération fructueuse entre les deux pays dans tous les domaines».

APS



Afghanistan

Assaut meurtrier des talibans contre un hôtel de Kaboul

■ Un raid d'un commando taliban contre un hôtel de luxe situé en plein cœur de Kaboul a fait au moins neuf morts, dont quatre étrangers et un journaliste de l'AFP, signe de la dégradation de la sécurité dans la capitale afghane à deux semaines de la présidentielle, ont annoncé hier des responsables.

Par Ali O.

J eudi soir, quatre jeunes insurgés ayant dissimulé des pistolets dans leurs chaussettes ont réussi à déjouer la sécurité du Serena, l'hôtel le plus prestigieux de Kaboul fréquenté par de nombreux étrangers. Vers 20h30 locales, les assaillants ont ouvert le feu sur des clients réunis dans le restaurant de l'hôtel, dont certains célébraient Norouz, le nouvel an afghan, a déclaré le porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur, Sediq Seddiqi. L'assaut, revendiqué par les talibans, s'est terminé trois heures plus tard lorsque les insurgés ont été abattus par les forces afghanes. «Selon nos dernières informations, neuf personnes ont malheureusement péri. Il s'agit de quatre étrangers et de cinq Afghans», excluant les assaillants, a déclaré M. Seddiqi. Le journaliste de l'AFP Sardar Ahmad, sa femme et deux de ses enfants ont été tués dans cette attaque. Le troisième enfant du couple, un jeune garçon, était quant à lui dans un état critique. Sardar Ahmad, 40 ans, pilier du bureau de l'AFP Kaboul où il travaillait depuis 2003, était reconnu dans la profession pour sa connaissance des questions sécuritaires et ses reportages vivants. Les quatre ressortissants étrangers sont de nationalité canadienne, néo-zélandaise, indienne

et pakistanaise, ont indiqué des responsables afghans. Selon le ministre paraguayen des Affaires étrangères, Eladio Loizaga, un ex-diplomate du Paraguay, Luis Maria Duarte, fait aussi d'ailleurs partie des victimes. M. Duarte travaillait pour la mission d'observation des élections du National democratic institute (NDI), un organisme proche du Parti démocrate américain qui fait la promotion de la démocratie à travers le monde. Les Afghans sont conviés aux urnes dans deux semaines, le 5 avril, pour élire le successeur de Hamid Karzaï, seul homme à avoir dirigé le pays depuis l'intervention militaire occidentale ayant chassé les talibans du pouvoir à la fin 2001. Selon la Constitution, M. Karzaï ne peut briguer un troisième mandat lors de ce scrutin ce qui ouvre la voie à une première transition



démocratique dans ce pays miné par plus de trois décennies de guerre. Les talibans ont toutefois

prévenu qu'ils allaient «perturber» cette élection et attaquer le personnel politique, électoral et des

observateurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la participation populaire et sur la capacité à détecter de possibles fraudes électorales sur le terrain. «Nous pensons que cette attaque est directement liée aux élections», a d'ailleurs soutenu hier M. Seddiqi. «L'objectif politique des talibans est clair : ils veulent discréditer les élections, créer une crise de légitimité à Kaboul... et ainsi arriver à la table des négociations en position de force», a déclaré à l'AFP Ahmed Rashid, auteur célèbre de nombreux ouvrages sur les talibans. La branche des insurgés hostile à toute réconciliation avec le pouvoir pour stabiliser le pays après le retrait de l'Otan à la fin de l'année pourrait, elle, prendre prétexte d'une telle crise à Kaboul pour tenter de saisir le pouvoir par les armes, a-t-il ajouté. A. O.

Crimée

Les sanctions contre la Russie commencent à se concrétiser

D es Russes privés de l'usage de leur carte de crédit, la note du pays menacée par les agences de notations : les nouvelles sanctions américaines annoncées contre Moscou ont commencé hier à se concrétiser, même si elles restent pour l'instant limitées. Alors que la première série de sanctions contre des personnalités russes, annoncée lundi par les États-Unis en repré-

sailles au rattachement de la Crimée à la Russie, n'a pas eu d'impact particulier sur l'économie, la deuxième, rendue publique jeudi par le président américain Barack Obama, a eu des effets plus perceptibles. Dès hier matin, les clients de plusieurs banques russes ont eu la mauvaise surprise de ne plus pouvoir utiliser leurs cartes bancaires Visa ou Mastercard pour effectuer leurs achats ou aux distributeurs d'autres établissements. Les deux géants américains des cartes bancaires ont en effet mis fin à leurs services de paiement pour les clients de ces banques. Concernée en premier lieu, la banque Rossia, nommément visée par Washington jeudi. Contrôlé par Iouri Kovaltchouk, considéré comme «le banquier personnel des hauts responsables en Russie», et par ailleurs visé à titre personnel par les sanctions américaines, cet établissement compte parmi ses clients 470 000 particuliers et 24 000 entreprises. M.

Poutine a aussitôt assuré que les autorités russes viendraient en aide à ces clients. «Nous devons protéger les clients de cette banque et faire tout ce qui est possible pour qu'il n'y ait pas de conséquence négative, ni pour cet établissement financier ni pour ses clients», a-t-il déclaré, selon l'agence Ria Novosti. Mais d'autres établissements sont aussi touchés, comme les banques SMP et Investkapitalbank, contrôlées par les frères Arkadi et Boris Rotenberg, eux aussi visés par les sanctions américaines, ou encore Sobinbank, filiale à 100% de Rossia. Pour Mikhaïl Kouzmine, analyste chez Investcafe, même si le nombre total de personnes concernées est finalement limité au regard du nombre d'épargnants en Russie, il est indéniable que «la situation s'est détériorée» depuis jeudi. Ces sanctions qui touchent 20 personnes et une banque «ne concernent pas le secteur des affaires russes dans son intégralité», souligne pour sa part

Evgueni Nadorchine, économiste chez AFK Sistema. «Evidemment, ce sont des gens importants. Cela peut affecter leurs actifs à l'étranger (...). Cela se reflètera sur leur activité à l'étranger, leurs affaires», concède-t-il. Mais la Russie a plus à craindre du prochain train de sanctions éventuel, selon l'analyste. «Si les sanctions limitent les possibilités de paiement avec les agents étrangers, cela sera très grave. La majorité des entreprises russes qui font des affaires avec des partenaires étrangers effectuent leurs paiements en dollars et ont des comptes aux États-Unis», dit-il. M. Obama a par ailleurs averti jeudi que les États-Unis pourraient à l'avenir s'en prendre à des secteurs-clés de l'économie russe. Peu après ces déclarations, l'agence de notation financière Standard and Poor's a annoncé qu'elle dégraderait la perspective de la note de la Russie à «négative», suivie hier matin par Fitch.



Points chauds

Appel

Par Fouzia Mahmoudi

A vingt-quatre heures des élections municipales françaises, les dirigeants des différents partis politiques en lice continuent à tenter d'influer sur le scrutin, notamment en essayant, du côté de la droite et de la gauche, de convaincre les électeurs de renoncer au vote FN. En effet, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a demandé aux républicains de «tout faire» pour qu'il n'y ait pas de maire FN à l'issue des élections municipales, en s'adressant spécialement à l'UMP. «Les républicains devraient tout faire pour qu'il n'y ait aucune possibilité qu'il y ait un maire Front national dans une commune de France», a déclaré le Chef du gouvernement. Sinon, «c'est un échec pour la République, parce qu'on sait bien que le Front national se développe sur le désarroi et les peurs, mais il n'apporte aucune solution», selon lui. «D'ailleurs, il suffit de se référer aux expériences de mairies Front national, ça a toujours été la gabegie, la magouille, les combines», a accusé le Chef de gouvernement. «Ils ont ruiné les communes», «ils devaient protéger les gens, et c'est l'inverse qui s'est passé, c'est pour ça qu'ils ont fini par disparaître», a affirmé Jean-Marc Ayrault. «Mais c'est des gens qui ne renoncent jamais», a-t-il averti. Une gestion des communes par le parti de Marine Le Pen, «c'est contre l'intérêt des Français», a dit le Premier ministre, insistant : «L'expérience nous montre que ça a toujours été un mauvais service rendu aux habitants de ces communes». Jean-Marc Ayrault a continué en lançant un appel au président de l'UMP, qu'il accuse d'avoir aidé à la montée du FN. «Les responsables de l'UMP, Jean-François Copé en première ligne, prennent une lourde responsabilité par rapport à leur parti et par rapport aux intérêts de la France et des valeurs républicaines», a-t-il assuré. «On verra dès dimanche soir ce que l'UMP sera capable de faire. Est-ce qu'elle adhèrera à l'appel que je lance ? C'est-à-dire : aucune voix pour permettre l'élection d'un maire FN ?», a-t-il demandé. Le Premier ministre a expliqué la montée du mouvement frontiste par «la crise économique et sociale, la crise des valeurs, des repères» et aussi «la crise de l'Europe qui ne porte plus les espérances qu'elle a portées lorsqu'elle a été créée». Mais il n'est pas certain que cet appel condescendant du Premier ministre socialiste soit du goût des électeurs qui son, d'après les sondage, de plus en plus nombreux à être tentés par le vote FN justement pour échapper aux discours sanctifiants et moralisateurs d'une gauche à l'impopularité record. Ainsi, le PS et le gouvernement sauront dès ce soir si leur campagne anti-FN leur aura été profitable ou préjudiciable et si comme de nombreux Français l'ont promis ces derniers mois sur les réseaux sociaux, ce scrutin sera l'occasion pour les électeurs déçus de se venger des socialistes au pouvoir. F. M.

Turquie

Erdogan déclare la guerre à internet à la veille des municipales

L e Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré la guerre aux internautes en ordonnant jeudi dans le pays un blocage de Twitter, ce qui, à huit jours des élections municipales a suscité une avalanche de critiques dont celles du chef de l'État. Sur ordre du gouvernement, l'autorité des télécommunications (TIB) a purement et simplement interdit en soirée, sous prétexte de décisions de justice, l'accès au réseau de micro-blogging, coupable de diffuser des conversations téléphoniques piratées de M. Erdogan qui le mettent en cause dans un vaste scandale de corruption. De leur côté, le principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), et le président de l'association des barreaux de Turquie (TBB), Metin Feyzioglu, ont annoncé hier avoir saisi la justice pour obtenir la levée de l'interdiction. «C'est une violation incroyable des droits fondamentaux et des libertés», s'est indigné à l'AFP le député du CHP Aykan Erdemir. «Twitter n'a même pas été interdit en Syrie alors que

ce pays est en guerre depuis trois ans», a-t-il ajouté. «La Turquie fait désormais partie des pays les plus autoritaires en matière de liberté sur le net». Dans la dernière ligne droite d'une campagne électorale municipale très tendue par les affaires de corruption qui visent le régime, M. Erdogan a annoncé sa décision d'interdire jeudi le réseau devant des milliers de partisans à Bursa (ouest). «Nous allons éradiquer Twitter. Je me moque de ce que pourra dire la communauté internationale», a-t-il lancé. «La liberté n'autorise pas l'intrusion dans la vie privée de qui que ce soit ou l'espionnage des secrets d'État». Hier matin, l'accès au réseau, qui compte plus de dix millions d'abonnés en Turquie, était impossible sur une partie des téléphones portables du pays seulement. Même vide d'une partie de son effet, la décision du gouvernement a provoqué de nombreuses réactions outrées à l'étranger. «Très inquiet», le commissaire européen à l'Élargissement, Stefan Füle, a rappelé à Ankara, candidat

à l'adhésion, que «l'usage des réseaux sociaux est une liberté fondamentale de l'Union européenne». Le porte-parole du gouvernement allemand, Steffen Seibert, a lui aussi rappelé que «dans une société libre, le choix des moyens utilisés pour communiquer appartient aux citoyens, pas à l'État». L'ambassade de Grande-Bretagne à Ankara a, elle, encouragé les autorités turques à «reconsidérer la décision». De leur côté, les adversaires politiques de M. Erdogan ont vu dans cette décision une confirmation de la dérive autoritaire de son régime, au pouvoir depuis 2002. «Le dictateur a fait un pas dangereux», a déclaré un porte-parole du CHP, Haluk Koç. Eclaboussé depuis la mi-décembre par un scandale de corruption sans précédent, M. Erdogan a riposté par de vastes purges dans la police et la justice, et en faisant voter une série de lois très controversées, dont un texte renforçant le contrôle d'internet en février.



Journées nationales de musique universelle à Batna

Le public subjugué par les maestros Saouli et Meliani

■ Les journées nationales de musique universelle organisées depuis le 15 mars à Batna ont été clôturées en cette fin de semaine avec une belle prestation musicale animée par un orchestre formé de professeurs et d'étudiants des instituts régionaux et de l'institut supérieur de formation musicale. Dirigé par les maestros Rachid Saouli d'Alger et Hanafi Meliani de Batna, cet orchestre a gratifié le public avec des morceaux raffinés puisés du patrimoine musical national.

Par Abla Selles

Une pléiade d'artistes a participé aux deuxièmes Journées nationales de musique universelle à Batna. Cette manifestation artistique organisée depuis le 15 mars a été clôturée cette fin de semaine sous les applaudissements chaleureux du public qui était nombreux depuis le premier jour. En

effet, la dernière soirée était animée par un orchestre formé de professeurs et d'étudiants des instituts régionaux et de l'institut supérieur de formation musicale sous la direction des maestros Rachid Saouli d'Alger et Hanafi Meliani de Batna.

Le public était gratifié lors de cette soirée avec des morceaux raffinés puisés du patrimoine musical national, intitulés



«Ksour El-Djazair», «Lamouni li gharou menni» et «Arsam Ouahrane» de Blaoui El Houari.

De son côté, le chanteur batnéen Youcef Boukhentache, qui n'a rien perdu de son talent malgré une longue «éclipse», a interprété avec brio un medley de

chansons andalouses.

La maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa a accueilli le concert de clôture de cette manifestation, dont les premières soirées avaient été organisées au théâtre régional de Batna. Des ateliers de formation

aux différents instruments musicaux et des conférences ont été organisés en marge de ces journées, au siège de l'institut régional de formation musicale (IRFM) de la capitale des Aurès.

Cette manifestation est «un espace de rencontre entre étudiants et enseignants de musique classique» et «une occasion pour œuvrer à consolider la formation musicale en Algérie et développer la musique nationale sous ses multiples expressions locales», a indiqué Mokhtar Douliche, de l'Institut supérieur de formation musicale d'Alger.

Ce spécialiste a également estimé que la valorisation des musiques du terroir constitue un «moyen idéal de faire avancer la recherche musicale et archiver la musique populaire».

De son côté, le directeur de la culture de la wilaya, Abdallah Bouguendoura, a indiqué, en marge de la cérémonie de clôture, qu'un dossier a été transmis au ministère de la Culture en vue d'officialiser cette manifestation musicale.

Cette seconde édition des journées nationales de musique universelle a été marquée par une forte assistance du public. La soirée inaugurale s'était déroulée en présence de l'ambassadeur britannique en Algérie Martin Robert et du wali de Batna Hocine Mazouz.

A.S.

«Le Printemps littéraire de l'Ouarsenis» à Tissemsilt

Un programme riche et varié

La deuxième édition du «Le Printemps littéraire de l'Ouarsenis» a débuté mercredi soir, à la maison de la culture «Mouloud Kassim-Nait Belkacem» de la ville de Tissemsilt.

Cette manifestation de trois jours, mise sur pied par la direction locale de la culture, en collaboration avec l'association «El Ain», comporte plusieurs communications sur la situation de la littérature en Algérie, des soi-

rées poétiques, des rencontres avec les auteurs ainsi que des séances de vente-dédicace de livres.

Un concours de poésie a été organisé au profit des élèves des lycées et des artistes en herbe de la wilaya.

La cérémonie d'ouverture, coïncidant avec la Journée nationale de la victoire, a été marquée par la déclamation d'œuvres poétiques par des figures de ce genre littéraire,

à l'exemple de Slimane Djouadi, Abdelkader Rabehi et Mohamed Khelil Abbou.

Dans son intervention, le directeur de wilaya chargé de la culture a indiqué que cette manifestation a pour ambition de jeter des passerelles entre les hommes de lettres du pays et de donner l'opportunité aux artistes locaux d'émerger et d'avoir des contacts avec leurs aînés.

L.B.

Salon du livre de Khenchela

Près de 30 maisons d'édition au rendez-vous

La 4^e édition du Salon du livre de Khenchela réunit, depuis mercredi à la maison de la culture Ali-Souaï, vingt-sept maisons d'édition de plusieurs wilayas du pays, a-t-on constaté.

Cette manifestation qui se tient chaque année à l'occasion de la fête de la Victoire,

enregistre, pour son édition de 2014, une augmentation du nombre d'éditeurs et de visiteurs.

Un pavillon de ce Salon a été consacré à une exposition de photographies historiques dédiées notamment, aux chefs martyrs de la Révolution, ainsi qu'à des peintures abor-

dant des thèmes en relation la guerre de Libération nationale.

Le Salon a attiré, dès son ouverture, un grand nombre de visiteurs dont des étudiants universitaires, des lycéens et des femmes au foyer dont certains espèrent voir la durée de la manifestation se prolonger d'une semaine tandis que d'autres aimeraient qu'elle fasse le tour des principales villes de la wilaya.

Le programme du Salon qui se poursuivra jusqu'au 25 mars prochain, prévoit la projection d'un documentaire sur la Révolution de Novembre, l'organisation d'une conférence-débat sur «le livre et la lecture» ainsi que des récitals poétiques animés par des jeunes auteurs dont Youcef Chagra.

F.H.

Festival «Birds Eye View» de Londres

«Loubia Hamra» de Narimane Mari en compétition

Le documentaire de fiction «Loubia Hamra» (Haricots rouges) de l'Algérienne Narimane Mari sera en compétition au 10^e festival de cinéma dédié aux réalisatrices «Birds Eye View», prévu du 8 au 10 avril à Londres (Royaume-Uni), annoncent les organisateurs.

Réalisée en 2013, cette production algéro-française est sélectionnée en compétition officielle parmi dix œuvres dans la catégorie documentaire et sera projetée pour la première fois au Royaume-Uni.

D'une durée de 77 mn, «Loubia Hamra» revient sur la guerre de Libération nationale à travers un travail alliant la fiction au documentaire, où un groupe de «gamins vivant au bord de la mer s'en va soudain en guerre». «Loubia Hamra» avait été triplement consacré au 24^e Festival international du cinéma de Marseille (Le FID), avec le Grand Prix de

la compétition française, le Prix Renaud Victor, décerné par le Centre national du cinéma et de l'image

Créé en 2002, le festival «Birds Eye View» est considéré comme la plus importante manifestation dédiée aux femmes cinéastes au Royaume-Uni.

Il œuvre à donner «plus de visibilité aux professionnels du cinéma» qui ne représentent que 10% des cinéastes, alors que le pourcentage des scénaristes femmes atteint à peine 15% de l'ensemble des professionnels, selon la fondatrice et directrice du festival, Rachel Milward.

L'édition 2013 du festival avait été consacrée aux réalisatrices des pays arabes. Deux cinéastes algériennes, Safinez Bousbia («El Gosto») et Djamilia Sahraoui («Yema») y avaient participé.

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Du 05 au 30 mars : Exposition d'art plastique en hommage à Aïcha Haddad

Galerie des ateliers Bouffée d'Art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 31 mars : Exposition collective de peinture par les artistes Souhila Belbahar, Hassina Zahaf, Mimi El Mokhfi, Djahida Haouadef, Safia Zoulid.

Salle El Mouggar Jusqu'au 31 mars:

Projection du long métrage L'Andalou de Miloud Chouikh (Algérie, Tunisie, Espagne, 2014). Avec Mohamed Benkherit, Malika Belbey, Bahia Rachedi, Hacène Kedache,

Arts et Culture

La sabblette et la joie du lieu

Comme à l'accoutumée, les enfants se tailleront la part du lion encore une part dans le programme de l'Etablissement Arts et culture durant ce week-end, samedi 22 mars 2014 à travers une animation spéciale enfance au niveau de la sabblette.

Au programme :

A 10h00 : Spectacle de clown, animé par la troupe El Ahlem.
A 11h00 : Spectacle de clown, animé par la troupe Trio El Bessma.
A 14h00 : Spectacle de clown, animé par la troupe Ennoudjourn
A 14h00 : Spectacle de clown statique, animé par la troupe Média.
A 15h00 : Spectacle de clown, animé par la troupe El Mawahib.
A 16h00 : Spectacle de variétés, animé par le groupe Refda.

Coup-franc direct



L'art du dribble

Par Anouar M.

Le président de l'USM El Harrach, Mohamed Laïb, semble apprécier l'«art» du dribble. Après avoir juré ses grands dieux qu'il ne restera pas à la tête du club et que sa décision était irrévocable, voilà qu'il revient aux affaires de ce club banlieusard qui a connu les plus gros ennuis financiers ces dernières années, avec des grèves répétitives et des problèmes à répétition. Toutefois, cela ne l'a pas empêché de rester et de faire des manœuvres pour revenir après sa fausse démission. Il a même fait la promesse qu'il intégrerait de nouveaux investisseurs dans le conseil d'administration de la SSPA du club comme cela serait le cas avec Belayat connu pour être un ancien dirigeant de l'ES Sétif. Tout cela pour se cramponner au fauteuil de président même si au fond il sait qu'il ne pourra pas faire grand-chose pour le club. C'est une manière de gagner du temps et de détourner l'attention des supporters qui s'inquiètent du sort de leur équipe. C'est ce qu'on appelle le dribble dans le jargon footballistique. Tout cela est dû au fait qu'il y a un vide juridique et que des clubs qui ne sont pas solvables continuent à figurer parmi les clubs professionnels, ce qui va à l'encontre de la logique.

A. M.

ES Tunis

Youssef Belaïli de retour

L'attaquant algérien de l'ES Tunis, Youssef Belaïli, en conflit avec la direction du club depuis près de trois mois, devrait reprendre l'entraînement avec les Sang et Or la semaine prochaine, rapporte jeudi une radio locale, citant des sources sûres. Le retour de l'ancien joueur du MC Oran, prévu pour la séance d'entraînement de mardi prochain, fait suite à la demande du comité directeur du club, précise la radio tunisienne Shems FM. Belaïli avait été interdit d'entraînement par le président du club de la capitale fin janvier dernier, suite au refus du joueur de prolonger son contrat qui expire en juin prochain.



Le même joueur a déclaré Hafid Belaïli à la même radio tunisienne Malgré ce rapprochement entre les deux parties, le joueur algérien reste attaché à ce que son contrat prenne fin en juin 2014, estime la même source.

Belaïli (22 ans) est très convoité, notamment par des clubs de Ligue 1 française entre autres Toulouse, Nantes et Montpellier dirigé par l'ancien entraîneur de l'USM Alger, Roland Courbis.

Les mêmes sources ont révélé que le joueur demandera par écrit de lui fournir le planning de l'entraînement pour la semaine prochaine. Le père et manager du joueur algérien Belaïli Hafid a déclaré lundi dernier que son fils serait prêt à reprendre l'entraînement avec son club sans conditions. «Mon fils souhaite rejoindre l'EST sans condition mais n'accepte pas la pression infligée par le comité», a

Jeux africains de la jeunesse L'organisation de la 3^e édition attribuée à l'Algérie



L'Algérie organisera la 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse en 2018, réservés aux jeunes talents, a annoncé, jeudi soir à Alger, le président de l'Association des comités olympiques d'Afrique (ACNOA), Lassana Palenfo, à la clôture de la 44^e session du Comité exécutif (CE).

«Après étude des différents dossiers de candidature des pays qui ont postulé pour abriter les 3^e JAJ en mai 2018, le Comité exécutif de l'ACNOA a attribué, avec une large majorité, l'organisation de ces joutes de la jeunesse, à l'Algérie qui a présenté un cahier de charges irréprochable», a indiqué à l'APS, l'Ivoirien Palenfo, en marge du dîner offert par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, en l'honneur de la délégation africaine au restaurant du Golf à Dely-Brahim.

Après son arrivée à Alger, la délégation africaine de l'ACNOA accompagnée des membres du bureau exécutif du Comité olympique algérien (COA) ainsi que des responsables du ministère de la Jeunesse et des Sports, avait effectué une visite d'inspection de quelques installations sportives sur les hauteurs d'Alger.

Ainsi, plusieurs sites sportifs et cités universitaires ont été visités par la délégation africaine qui a inspecté, entre autres, le site de Souidania, Koléa, Chérage, le complexe olympique Mohamed-Boudiaf et la Cité universitaire de Ouled Fayet, lieu proposé pour l'hébergement des athlètes.

Ligue 1 Mobilis de football (24^e J) L'USMA pour prendre le large, «clásico» passionnant à Tizi-Ouzou

Le leader du championnat professionnel de football de L 1 Mobilis, l'USM Alger, devrait avoir l'occasion de prendre le large en recevant l'ASO Chlef, et donc porter son avance à onze points sur l'ES Sétif, alors que le stade de Tizi-Ouzou abritera l'affiche entre la JS Kabylie et le MC Alger, à l'occasion de la 24^e journée prévue samedi.

Par Anouar M.

Battue mardi en match avancé de cette journée par le CS Constantine (2-1), l'Entente pourrait offrir une occasion en or à l'USMA pour creuser l'écart et continuer ainsi à se diriger tout droit vers le titre de champion, qui fuit les étals du club depuis 2005. L'USMA, qui a trouvé les pires difficultés à battre le MCE Eulma (2-1), enchaîne avec un autre match à domicile, face à des Chéliens qui aspirent à s'approcher du podium. Les Algérois visent uniquement la victoire lors de ce rendez-vous qui pourrait sceller leur sort dans l'optique du titre. Le stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou abritera une affiche alléchante entre la JSK (3^e, 40 pts) et le MC Alger, dans un duel à enjeu capital, puisque les deux formations cherchent à arracher une place sur le podium, à six journées de l'épilogue. La JSK qui avait réalisé une victoire retentissante samedi dernier à Sétif face à l'ESS (2-0), aura à cœur de confirmer cette performance chez elle et devant son public, face au Mouloudia qui espère



Ph. > DR.

rééditer le coup de poker de la saison dernière, quand il est allé gagner à Tizi-Ouzou (1-0). Le MCE Eulma, qui est en train de réaliser l'une des ses plus belles saisons depuis son retour en élite, accueillera le CRB Ain Fekroun, avec en ligne de mire les trois points de la victoire. Bien positionnés pour une place sur le podium, les joueurs de l'entraîneur français Jules Accorsi espèrent renouer avec le succès et effacer ainsi la défaite de l'USMA.

De son côté, le CRBAF, qui a du mal à suivre la cadence de la Ligue 1, devra cravacher dur pour revenir de ce déplacement avec un bon résultat et tenter ainsi de sauver sa peau de la relégation. Le RC Arbaâ, qui force l'admiration à l'occasion de sa première saison parmi l'élite, sera en appel à Béchar pour donner la réplique à la JS Saoura, difficile à manier chez elle.

L'USM Harrach, aura rendez-vous avec le derby algérois face au CR Belouizdad, dans un match qui a toujours tenu toutes ses promesses. Si les

Harrachis vont chercher à quitter le ventre mou du classement, le Chabab, plus que jamais menacé par le spectre de la relégation, aura à cœur de grignoter au moins un point pour se sauver. Dans le bas du classement, la lutte pour le maintien s'annonce acharnée entre pas moins de six équipes. Le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa abritera un derby indécis entre les deux voisins, le MOB (11^e, 27 pts) et la JSMB, lanterne rouge avec 16 pts.

Enfin, la dernière rencontre au programme de cette journée opposera également deux mal classés, le CAB Bou Arréridj et le MC Oran, qui sera à «six points» pour ces deux formations.

A. M.

Le Programme :

USM Harrach-CR Belouizdad	(15h)
CAB Bou Arréridj-MC Oran	(15h)
MCE Eulma-CRB Ain Fekroun	(16h)
JS Kabylie-MC Alger	(16h)
JS Saoura-RC Arbaâ	(15h)
USM Alger-ASO Chlef	(18h)
MO Béjaïa-JSM Béjaïa	(18h)

Présidence de la LFP Laïb ne sera pas candidat

Le président de l'USM El Harrach, Mohamed Laïb, pressenti pour postuler à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de se porter candidat lors des élections de cette structure prévues l'été prochain.

«Je n'ai pas l'intention de me porter candidat pour la présidence de la LFP. Je ne peux pas travailler dans une instance qui n'a pas plein pouvoir», a déclaré Laïb, invité d'une émission sportive de la chaîne de télévision Ennahar. L'actuel président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, a réitéré, lors de

l'assemblée ordinaire de son instance le 25 février dernier, sa décision de démissionner de son poste à la fin de la saison en cours, alors que son mandat expire en 2016. Au cours de cette assemblée, les présidents de club des deux Ligues professionnelles étaient montés au créneau pour revendiquer le changement des statuts de la LFP, estimant que les prérogatives de cette dernière étaient «très limitées».

Toutefois, ces mêmes présidents se sont rétractés et ont retiré leur demande de tenir une assemblée extraordinaire après l'entrevue qu'ont eue leurs représentants avec le prési-

dent de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua. «Il faut qu'il y ait également un solide bureau exécutif composé de présidents de club compétents avec lesquels je pourrais aspirer à réaliser un travail professionnel», a encore expliqué l'actuel patron du club banlieusard de la capitale, qui a retrouvé son poste il y a quelques semaines après sa démission fin 2013. Laïb avait déjà présidé la FAF au milieu des années 1990.

Certains dirigeants des clubs des deux Ligues voient en lui «le candidat idéal» pour reprendre le témoin après le départ de Kerbadj.

Al Sadd

Nadir Belhadj souhaite revenir en Europe

L'ex-international algérien, Nadir Belhadj, dont le contrat avec la formation qatarie d'Al Sadd expire en 2015, s'est déclaré «intéressé» par un retour en Europe pour poursuivre sa carrière professionnelle. «Oui, bien évidemment, c'est quelque chose qui pourrait m'intéresser. Maintenant, comme vous le savez, tout dépendra des opportunités», a confié Belhadj au magazine France Football. Le défenseur algérien avait rejoint Al-Sadd en 2010 en provenance de Portsmouth (Angleterre). Avec la formation qatarie,



il a remporté la Ligue des champions d'Asie en 2011 et obtenu une troisième

place en Coupe du monde des clubs de la même année. Pour l'ancien joueur de l'Olympique lyonnais, le bilan de son expérience dans le Golfe est «positif». «Il est clairement positif, j'ai remporté le Championnat, la C1 asiatique, et j'ai fini troisième du Mondial des clubs 2011», a-t-il rappelé. Par ailleurs, le latéral gauche algérien qui avait pris sa retraite internationale en mars 2012 (54 sélections pour 4 buts), garde toujours espoir de disputer le mondial brésilien l'été prochain au Brésil.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre Les prédateurs pris au dépourvu

Par Nazim Rochd

Et maintenant... C'est ce que sont en train de se dire ceux qui ont cru phagocytter l'Ukraine. Les gouvernements européens, engagés dans la déstabilisation de ce pays, n'ont pas dû envisager les développements de leur entreprise. Preuve en est que lors du déjeuner de leurs chefs d'Etat l'ambiance n'était pas à la sérénité. En face, les événements semblent les avoir pris au dépourvu, du moins leur poser de sérieuses difficultés. Et ce ne sont que les prémices d'une évolution, dont le moins que nous pouvons dire est qu'elle n'augure pas qu'ils aient gagné quoi que ce soit dans l'aventure. Devant cela, ils sont décontenancés. La Russie est un trop gros morceau. Pas une ex-colonie ou un quelconque pays de ce sud contre qui il est loisible de déployer son arrogance. Même pour des «sanctions économiques» la chose est trop compliquée et trop coûteuse, voire impossible. Déjà à l'égard de l'Iran la procédure s'est avérée difficile à assumer. En conséquence, nous avons pu entendre qu'il n'est pas à l'ordre du jour d'y aller de ces sanctions. Des sources diplomatiques de «haut niveau» ont déclaré, à ce propos, à la presse que l'issue n'était pas inscrite dans les tablettes : «sauf si, d'ici là, Poutine s'en prenait d'une autre manière à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ou si un problème humanitaire était posé». Un demi aveu d'impuissance, quand on invoque la détermination affichée au début de la crise, quand il s'agissait de soutenir le putsch. Et de fait, la réintégration de la Crimée par les Russes, à la suite du référendum qui a conclu cette déci-

sion populaire, a été admise, même si elle n'a pas été digérée. Ce faisant, il n'y a pas que le rapport de force qui a joué, entre la puissante Russie et l'Union européenne. En plus de la dépendance de 25 à 30% de l'approvisionnement en gaz, il y a aussi les intérêts économiques de chaque pays de cette union, pas toujours solidaire quand se profile le vrai pouvoir, le pouvoir de l'argent. Ceux qui ont mis des milliards d'euros dans des affaires russes ne sont pas prêts à perdre le bénéfice de leur mise. Tenir cela vaut mieux que de courir un hypothétique banco avec les putschistes, surtout par ces temps lourds d'incertitudes. Donc l'UE est bien impuissante face à Moscou, au point de souhaiter qu'elle s'en arrête à ce stade de sa riposte et ne l'étende pas au-delà de la Crimée. Une option qui reste entièrement ouverte et vis-à-vis de laquelle, aussi, les réponses sont problématiques. Qu'à cela ne tienne, le service minimum est assuré pour sauver la face. Le volet politique de l'accord d'association est signé avec le Premier ministre provisoire ukrainien, avec la promesse que le volet économique sera signé si le nouveau régime suit bien les édits du Fonds monétaire international et de Bruxelles. La prudence, comme nous pouvons le constater, est bien là. Car le plus dur reste à faire. A commencer par la mise au pas du peuple ukrainien par les putschistes, qui doivent lui imposer les mesures économiques draconiennes qui lamèneront son pouvoir d'achat et élimineront un certain nombre de services sociaux. Des mesures que les décideurs de l'UE savent aventureuses.

N. R.

Béjaïa

Un trafiquant de drogue sous les verrous

LA POLICE judiciaire de la sûreté urbaine du 3^e arrondissement a mis fin aux activités criminelles du trafiquant de drogue S.M. âgé de 18 ans la semaine passée. «Ce dernier avait en sa possession 96,7 grammes de kif traité», a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. L'individu qui habite à l'hddaden Ouada a opposé une résistance farouche lors de son arrestation par les policiers comme il a tenté de se débarrasser de la drogue qu'il avait sur lui. Mais c'était sans compter sur la vigilance des enquêteurs qui l'ont arrêté puis présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire pour possession de drogue et sa commercialisation. H.C.

LE DÉPUTÉ FFS MUSTAPHA BOUCHACHI DÉMISSIONNE DE L'APN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre la drogue et la délinquance

M^{me} Sissi et Zorro ne séviront plus

■ La police de la sûreté de daïra de Khemis El Khechna, intensifie la pression dans le milieu des trafiquants de drogue, indique un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya de Boumerdès.

Par Ahmed K.

La dernière opération entreprise par la police de la lutte contre la drogue et la toxicomanie a été fatale pour Sissi (femme), Zorro et deux autres individus composant la bande. En effet, c'est dans un barrage de contrôle de routine que les policiers en action ont interpellé trois personnes, à bord d'un véhicule, dont une femme connue sous le sobriquet de «Sissi».

Suspectés, ils ont été interpellés au commissariat et soumis à un interrogatoire. Au moment de son arrestation, Sissi disposait d'une quantité appréciable de substances de psychotropes et de deux plaquettes de drogue qu'elle devait livrer à un certain Zorro, un repris de justice répondant aux initiales M.S. habitant la ville de Khemis El Khechna. Pour mettre fin aux agissements de toute la bande, les enquêteurs ont aussitôt tendu une sourcière à Zorro avant de l'arrêter. A. K.

Tribunal criminel de Boumerdès

Un ressortissant malien condamné à trois ans ferme

Un ressortissant malien répondant au nom de M. Patrick, âgé de 35 ans, a été condamné par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès à la peine de 3 ans de prison ferme. Il est reconnu coupable des chefs d'inculpation de coups et blessures involontaires ayant entraîné la mort de sa femme âgée de 27 ans, émigration clandestine et falsification de documents administratifs. Le procureur général a requis la peine capitale à l'encontre de l'accusé pour homicide volontaire avec préméditation, émigration clandestine et séjour avec de faux documents administra-

tifs. Les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au 13 septembre dernier lorsque les services de sécurité de Dar El Beida ont été informés de la présence d'un corps sans vie gisant au sol au quartier «Soummam» à Bordj-El-Bahri. Aussitôt, une brigade de la section criminelle s'est rendue sur les lieux. La personne signalée a été identifiée puisqu'il s'agit d'une ressortissante malienne. A la vue des policiers, l'auteur du crime a pris la fuite. Il s'agit du mari de la victime. Lequel a été arrêté et soumis aux interrogatoires. Il a déclaré qu'il a émigré avec sa famille en Algérie avec de faux documents, depuis 4

ans et a loué une habitation au quartier «Soummam» à Bordj El Bahri. Il a repris les mêmes déclarations devant le tribunal. Il a ajouté que cet accident est intervenu après une dispute avec sa femme. Laquelle pour se défendre s'est saisie d'un couteau. En état d'ébriété, il a tenté de le lui subtiliser. Déséquilibrée, elle a été touchée mortellement. Un geste fatal qui a tourné au drame. «Je n'avais nullement l'intention de tuer ou de commettre un crime contre mon épouse», clama-t-il à l'audience. Une déclaration qui n'a pas convaincu le procureur général qui a requis la peine capitale à l'encontre de l'accusé. Dans sa plaidoirie, la défense pour sa part plaide pour des circonstances atténuantes. L'accusé bien qu'il soit en état d'ébriété n'avait nullement l'intention de tuer sa femme. La raison pour laquelle l'avocat sollicite le tribunal, les membres du jury pour de larges circonstances atténuantes au profit de l'accusé. C'est après délibération que le tribunal criminel a prononcé le verdict de 3 ans de prison ferme pour coups et blessures involontaires ayant entraîné la mort. A. K.

Laâzib Ouamar

Un voleur de téléphone portable arrêté

DES ÉLÉMENTS de la sûreté urbaine du 3^e arrondissement ont arrêté mardi passé, l'auteur du vol du téléphone mobile de marque (Samsung Galaxy) dérobé d'un magasin à Laâzib Ouamar dans la commune de Béjaïa. Il s'agit de M.M. 22, ans, résidant à la cité Douanière à l'hddaden. Le propriétaire du magasin M.B. âgé de 26 ans, natif d'El-Kseur, déposera plainte contre X pour vol d'un téléphone portable de son magasin par un individu qu'il a décrit avec détail aux policiers qui ont entamé rapidement les recherches avant de mettre fin aux agissements de l'auteur du vol qui a été placé en détention provisoire par le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa pour vol de téléphone portable, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. H.C.